www.aixenprovence.fr

aixendialogue

le magazine d'informations de la ville / actualité . proximité . projets

N° 56 / Sept - Oct 2012

SPORT
HARNOIS ET GRAFFE MÉDAILLÉES AUX J.O.

COMMERCE
LES ALLÉES PROVENÇALES OUVRENT LE DIMANCHE

HORS TEMPS SCOLAIRE

APRÈS L'ÉCOLE LA JOURNÉE CONTINUE

AIX EN PROVENCE
LA VILLE

DARIUS **MILHAUD**

Une vie heureuse

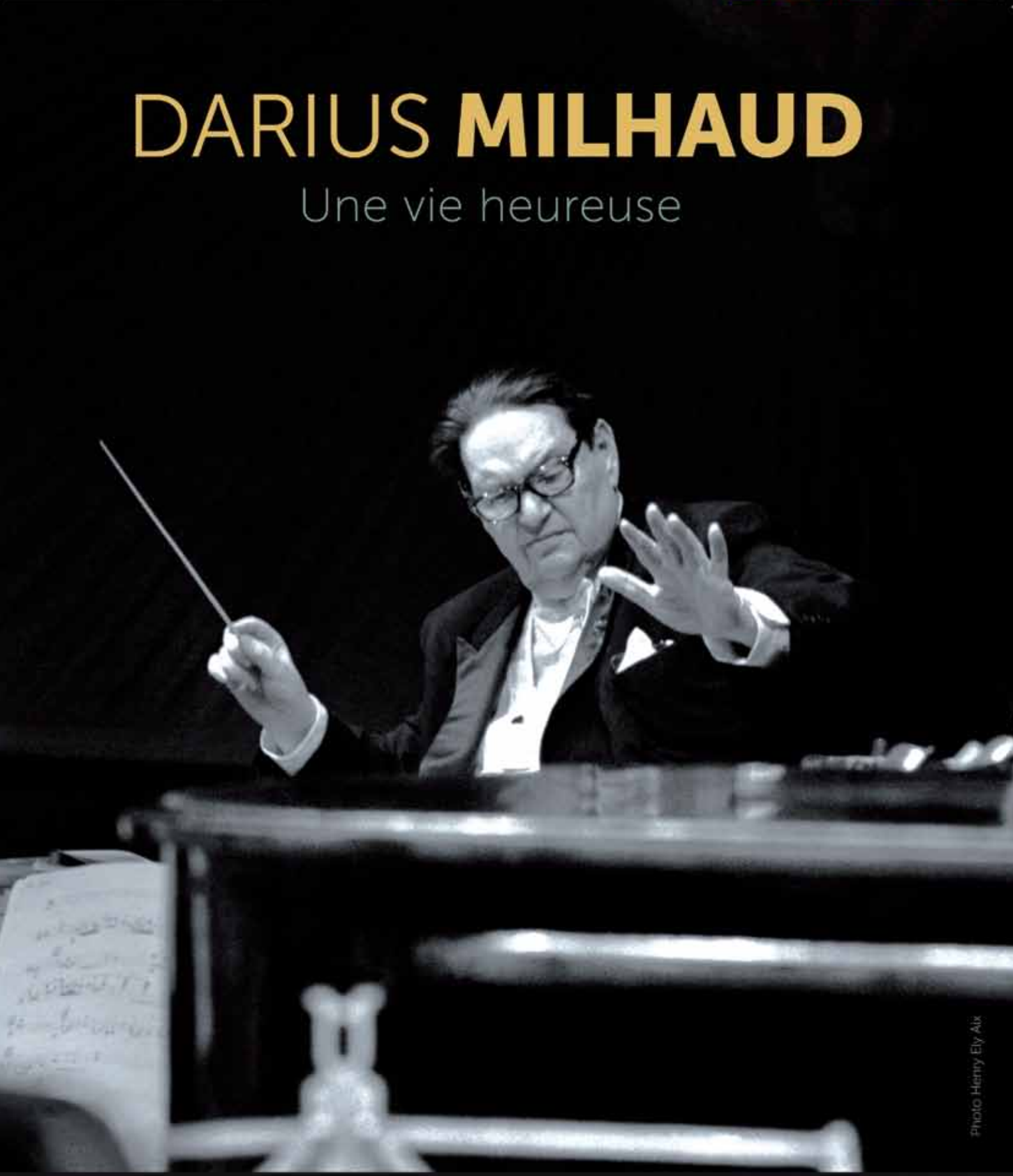

Photo Henry Ely Aix

EXPOSITION DU 10 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE 2012
OFFICE DE TOURISME AIX PAYS D'AIX

Organisée par l'association «Les Amis de Darius Milhaud», en partenariat avec l'Office de Tourisme Aix Pays d'Aix.
Commissariat de l'exposition Juana Bastian.

300 avenue Giuseppe Verdi
F - 13100 Aix-en-Provence

T + 33(0)4 42 16 11 61
www.aixenprovencetourism.com

ARCADE
PAYS D'AIX
AIX EN PROVENCE
Aix en Provence L'OFFICE DE TOURISME
AIX PAYS D'AIX la Provence par excellence

sommaire

Le nouveau conservatoire s'élève entre le Grand Théâtre de Provence et le Centre Choregraphique National (à gauche sur la photo). La forme définitive du Forum culturel se dessine enfin et sera un élément majeur de Marseille-Provence 2013 Capital Européenne de la Culture.

5// **Editorial**

Actualité

6// Le réseau Aix en bus prend ses marques
Deux nouveaux sites web pour la Ville
L'accès professionnel en zone piétonne
Le covoiturage s'étend
Le passage à niveau de la Calade supprimé
L'agrandissement du centre de congrès
Les travaux de la gare routière démarrent
Du nouveau dans les cantines

À la une

15// **La vie en dehors de l'école**
Le phénomène Pass'sport
Des stages sportifs toute l'année
16 ALSH pour Aix
Le lien de la médiation
Des ateliers ouverts à l'école d'art
Dans l'antre du squelette au muséum
La tête dans les étoiles au planetarium
Aixbox, un dispositif qui marche
L'EAC investit la classe
Le POIVRE s'invite à la table
A l'école du cirque

26// **Sport**
IRONMAN la course des héros
Deux médaillées au J.O.

24// **Site-mémorial**
Le camp des Milles ouvre ses portes

30// **Rénovation urbaine**
Premier coups de pioche dès cet automne
Le Belvédère requalifié
Où en est-on du relogement

32// **Politique de la Ville**
Le CUCS reconduit jusqu'en 2014
Aix relativement épargnée par la délinquance

34 **Villages**
36 **Proximité**
38 **Rendez-vous**
40 **Majorité**
42 **Opposition**
44 **Conseil municipal**
46 **Numéros utiles**

QR code : mode d'emploi

Les QR Codes (Comprenez Quick Response) vous permettent d'accéder à du contenu (documents, textes, images, vidéos...) depuis votre Smartphone. Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application, généralement gratuite. Une fois celle-ci installée, vous pourrez alors « flasher » les QR codes.

Directeur de la Publication : Maryse Joissains Masini
Codirecteur : Arlette Ollivier
Directeur de l'information et de la communication : Isabelle Loriant-Guyot
Directeur Adjoint de la communication : Jean-François Hubert
Rédacteurs : Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Julien Chapon, Paul-Henry Fleur, Carine Martinez
Crédit photos et infographie : Philippe Biolatto, Jean-Claude Carbonne, Carine Martinez, Clément Fauvelle, Sylvain Sauvage

Mise en page : Caroline Depoyant
Impression : Riccobono
Aix en dialogue : Hôtel de Ville - 13616 Aix en Provence CEDEX 1
Dépôt légal : mai 2004

CALENDRIER SCOLAIRE 2012 - 2013 ZONE B

Rentrée des enseignants	Lundi 3 septembre 2012
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 4 septembre 2012
Toussaint	Samedi 27 octobre 2012 au lundi 12 novembre 2012
Noël	Samedi 22 décembre 2012 au lundi 07 janvier 2013
Hiver	Samedi 16 février 2013 au lundi 4 mars 2013
Printemps	Samedi 13 avril 2013 au lundi 29 avril 2013
Début des vacances d'été	Samedi 06 juillet 2013

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

VOUS NE RECEVEZ PAS AIX EN DIALOGUE ?

1 - RECEVEZ-LE DANS VOTRE BOÎTE MAIL

Pour cela il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse :
communication@mairie-aixenprovence.fr
en mettant en objet :
« RECEVOIR LE MAGAZINE MUNICIPAL »
= Il vous sera envoyé en PDF feuilletable.

2 - RECEVEZ-LE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

En renvoyant le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :
Direction de l'Information et de la Communication
Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville
13616 Aix-en-Provence Cedex 1

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL, VILLE .....

JE DÉSIRE RECEVOIR LE MAGAZINE MUNICIPAL À MON DOMICILE

« La ville de demain se construit aujourd'hui »

Les premiers jours de septembre ont suffi à rendre lointaines les vacances. Les nombreux travaux dans la ville compliquent les déplacements en voiture et ajoutent encore à la morosité que bon nombre d'entre nous ressentent en cette période de rentrée.
Parallèlement, le réseau de bus a été modifié durant l'été, provoquant une grande colère des usagers et de l'équipe municipale qui a exigé du gestionnaire privé d'Aix en Bus que les suggestions des Aixois soient prises en compte. Malgré cela, il faudra quelques semaines pour que ce nouveau réseau soit complètement finalisé.
Parallèlement, le vaste chantier de la piétonisation se termine et le cœur du centre-ville se retrouve peu à peu apaisé et considérablement allégé du transit des voitures. Les marchés peuvent à nouveau retrouver leur espace, plus aérés, plus accueillants, ils attirent toujours plus et rencontrent un grand succès. De nombreuses rues débarrassées de leur mobilier urbain ont retrouvé de vraies perspectives et permettent aux visiteurs de flâner. Les terrasses des cafés, aux beaux jours, contribuent à l'art de vivre aixois.

Depuis 2001 nous avons transformé la ville. Sextius Mirabeau, les Allées provençales et le forum culturel, en sortant de terre, ont profondément modifié la cité en créant un lien urbain entre la ville ancienne et les quartiers d'Encagnane et du Jas de Bouffan. Aujourd'hui, nous devons poursuivre notre travail de réflexion pour permettre aux commerces des quartiers situés au nord du cours Mirabeau de rester attractifs et complémentaires de leurs confrères des Allées provençales. En outre, la chapelle des Pénitents blancs, annexe du musée Granet, abritera la collection Planque qui devrait attirer des milliers de visiteurs. Le palais des congrès aura été rénové et agrandi. Le pôle judiciaire qui regroupera TGI, cour d'assises et chambres d'instruction sortira de terre boulevard Carnot.
Le visage de la cité est en train de considérablement changer.

« Nous avons apaisé le centre-ville en le rendant aux piétons »

Tous ces projets structurants vont permettre à Aix de rester une des villes les plus attractives de France.
Bien sûr, nous entendons l'exaspération que cette phase transitoire engendre. Mais ces étapes sont incontournables pour qu'aujourd'hui nous construisions, ensemble, la ville de demain.
Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne rentrée.

Maryse Joissains Masini
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

// RÉSEAU DE BUS

AIX EN BUS : APRÈS LE RATAGE, LE MAIRE PREND LA MAIN

Cet été, le réseau « Aix en bus », géré par la Communauté du Pays d'Aix (CPA), et assuré par la société Kéolis, a vu la mise en place de nouvelles lignes et de nouveaux horaires. Le démarrage a été difficile pour les Aixois. Maryse Joissains Masini a pris des mesures d'urgence, et lance cinq réunions publiques de concertation.

Le mois de juillet a été difficile pour les usagers des bus aixois : ils ne reconnaissaient plus leurs lignes, qui avaient changé d'horaires, de trajets, et même de numéros ! Ce remaniement, effectué conjointement par la CPA, en charge des transports, et la société Kéolis qui est, depuis le début de l'année, le délégataire de ce service public, a entraîné des perturbations. devant ces désordres, Maryse Joissains Masini, qui ne faisait par partie de la commission qui a choisi le délégataire a décidé de reprendre la main. Elle a d'abord pris un certain nombre de mesures destinées à améliorer le service aux usagers, comme l'augmentation de la durée de validité du billet, l'inscription sur le flanc des bus du trajet global, le retour des comptoirs Aix en bus à l'Office de Tourisme....

Dans un deuxième temps, elle organise des rencontres qui se feront sous la forme de cinq réunions publiques ouvertes à tous, chacune portant sur un secteur différent de la ville.

RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Mardi 11 septembre, 18h30,** pour le secteur du centre-ville. (Salle des Etats de Provence, Hôtel de Ville d'Aix en Provence).

- **Mardi 18 septembre, 18h30,** pour le secteur Nord-Est (Pinchinats, Pont-de-Béraud, Trois Bons Dieux, Val Saint-Donat, Trois Moulins, Malakoff, Saint-Eutrope), à Puyricard (salle des fêtes).

- **Jeudi 4 octobre, 18h30,** pour le secteur Nord (Célony, Puyricard, Brunet, Les Lauves, Pasteur, Tassigny, Coutheron, Buenhoure, Les Platanes, traverse des Dominicaines), à Puyricard (salle des fêtes).

- **Mardi 16 octobre, 18h30,** pour le secteur Sud (Cuques, Facultés, Sextius, Luynes, chemin de la Blaque, Malouesse, Trois Sautets, Pigonnet, Pont de l'Arc, La Duranne, Les Milles, Val Saint-André, Arc de Meyran, Saint-Jérôme), aux Milles (salle des fêtes).

- **Mercredi 24 octobre, 18h30,** pour le secteur Ouest (Jas de Bouffan, Corsy, La Duranne, Encagnane, Les Granettes, Pey Blanc, Luynes, Les Milles), dans la salle du Bois de l'Aune.

// NOUVEAUTÉS WEB

LES ÉTUDIANTS AIXOIS ONT LEUR SITE WEB

Lancé avant l'été, le site www.aix-etudiant.fr est désormais le site de référence pour les 40 000 étudiants aixois. Ils y trouvent un panel d'informations utiles sur les formations, les jobs, le logement ou les déplacements, mais aussi sur la culture et le sport. Et pas que !
Trois grandes thématiques décomposent le site : « venir/partir », « étudier à Aix » et « vivre à Aix ». Un découpage qui permet facilement de découvrir la ville et tout ce qu'elle offre comme possibilité pour les étudiants.
Chaque année, des milliers de jeunes choisissent Aix pour étudier. Pour la qualité des enseignements et la qualité de vie. Maintenant ils ont en plus un guide pour se repérer. A vos clics !

→ *Informations*
www.aix-etudiant.fr

BIENTÔT UN NOUVEAU SITE POUR AIX !

Après la création d'une application pour smartphones (déjà plus de 8 000 téléchargements), la ville d'Aix est en passe de changer sa vitrine sur le web. Actuellement en construction, ce nouveau site qui arborera une toute nouvelle présentation générale, se v avant tout plus pratique, les informations les plus consultées seront accessibles dès la page d'accueil par exemple.
Avec moins de clics, moins de navigation, moins de recherches, ce futur site prévoit également d'être plus interactif avec la mise en place de cartes animées pour situer les services municipaux, les parcs et jardins, les équipements sportifs de la ville etc.
Bien d'autres fonctionnalités seront également développées.
Mais le mieux sera encore de l'essayer. Donc rendez-vous avant la fin de l'année !

DOLÉANCES

Les Aixois ont jusqu'au 30 septembre pour adresser leurs remarques et leurs suggestions sur le nouveau réseau « Aix en bus » (www.aixenbus.fr). Toutes seront étudiées. Si elles peuvent entraîner une amélioration générale, elles seront prises en compte et intégrées au réseau.

// ZONE PIETONNE

MODE D'EMPLOI POUR L'ACCÈS DES PROFESSIONNELS

Depuis quelques mois, trois nouveaux axes sont réservés aux piétons. La municipalité de Maryse Joissains Masini a en effet décidé de lancer une deuxième vague de piétonisation des rues du centre historique. C'est ainsi que la rue des Cordeliers, la rue Mignet, la rue d'Italie et les voies adjacentes, incluant une partie du quartier Mazarin, sont devenues piétonnes. Cela représente une trentaine de rues rendues aux piétons en deux ans. Très vite, les Aixois se sont accoutumés à marcher dans des rues sans voiture – à partir de 11 heures du matin car, avant, les bornes interdisant l'accès à ces rues sont abaissées, pour permettre les livraisons des commerces et des restaurants. Une fois les bornes relevées, ne peuvent circuler, à une vitesse de 6 km/h maximum, que les véhicules des habitants des rues concernées, les transports en commun et les véhicules de secours.

45 minutes

c'est le temps maximum pour une intervention dans la zone piétonne.

Une autre catégorie de personnes est susceptible de demander un accès dans ces rues : il s'agit des artisans appelés pour effectuer des interventions d'urgence, serruriers, plombiers, vitriers... Pour accéder à la zone piétonne, ils doivent appuyer sur un bouton de la borne d'accès (voir photo ci-contre) qui les met en contact avec le poste central. A ce moment-là, ils déclinent leur identité, la raison sociale de leur entreprise, la nature et l'adresse de leur intervention. En outre, l'opérateur leur indique les règles à suivre. Par exemple, ils peuvent rester au maximum 45 minutes ; si leur intervention dure plus longtemps, ils ne doivent s'arrêter que le temps de déposer leurs outils et leur matériel, avant de se rendre dans un parking et de revenir à pied. Les artisans susceptibles d'effectuer des interventions d'urgence peuvent dès à présent s'inscrire auprès de la Mairie ; cela leur permettra de gagner du temps puisque lorsqu'ils se présenteront devant la borne, ils auront déjà lu les règles à suivre en zone piétonne, et que l'opérateur disposera déjà des renseignements utiles.

→ *Informations*

Pour s'inscrire en tant qu'artisan, il suffit de remplir le formulaire disponible sur www.aixenprovence.fr

// PATRIMOINE

LE PLAN DE SAUVEGARDE DU CENTRE VILLE ENTRE EN VIGUEUR

Saluons la naissance du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), portant sur le « secteur sauvegardé ». Ce secteur correspond au centre-ville d'Aix, limité par les boulevards extérieurs, auquel s'ajoute un petit appendice en direction de la rue de la Molle et du pavillon Vendôme. Ce qui représente un ensemble de 67 hectares.

Au terme d'un long parcours administratif, le PSMV, approuvé par le conseil municipal du 29 mai, vient d'être signé par le préfet. Ayant vocation à protéger le centre historique, ce document d'urbanisme s'impose désormais à toute personne, privée ou publique, désireuse d'effectuer des travaux de rénovation ou d'aménagement.

// DÉPLACEMENTS

LE COVOITURAGE S'ÉTEND

Avec le lancement de son application iPhone en juin -les autres smartphones suivront- l'Automobile Club d'Aix (ACA) entend poursuivre le développement du covoiturage en Pays d'Aix. Le bilan 2011 est bon, avec plus de 16 000 inscrits sur la plate-forme de mise en relation (accessible sur internet et donc maintenant sur mobiles).

1200 tonnes

c'est la quantité de CO2 économisée en 2011 grâce au covoiturage.

L'association couvre aujourd'hui les Bouches-du-Rhône et les départements limitrophes, jusque dans les Hautes-Alpes. Il suffit de rentrer son trajet, (près de 23 000 sont disponibles), la fréquence de ses déplacements ainsi que l'horaire, indiquer si l'on est passager et/ou conducteur et le moteur de recherche fait le reste. Le coût du trajet est calculé, permettant aux « covoitureurs » de partager les frais. Pas idiot lorsqu'on sait qu'un véhicule « compact » parcourant 15 000 kilomètres par an, toutes dépenses incluses, pèse près de 10 000 euros. D'autant que l'inscription est gratuite, tout comme l'accès aux parcs relais d'Aix, lorsqu'on pratique le covoiturage.

L'ACA s'est lancé dans l'aventure du covoiturage en 2007, aidé par ses partenaires institutionnels. Le plan de déplacement entreprise (PDE) lui a permis de conclure des partenariats avec de nombreuses sociétés, notamment au pôle d'activités des Milles et à la Duranne. Une aubaine car nombre d'entre elles font face à une saturation de leurs parkings.

Outre les déplacements réguliers, maison-travail essentiellement, qui représentent 75% des trajets, l'Automobile Club travaille sur le marché du tourisme et de l'événementiel, à l'occasion du Festival d'art lyrique ou celui de la BD. Des discussions sont également en cours pour ne pas rater les échéances du Plan Campus ou de MP 2013 et leurs milliers des déplacements.

Le système devrait par ailleurs intégrer prochainement les données du portail Le Pilote et permettre de mixer transports en commun et covoiturage.

Avec l'augmentation durable du prix des carburants et l'urgence écologique, le porte-monnaie comme la planète militent pour le covoiturage. Trois millions de personnes utilisent ce mode de transport en France. Le travail à accomplir est pourtant immense : 80% des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture.

→ *Informations*

www.autoclubaix.com / 04 42 214 214

// PONT-DE-L'ARC

VERS UNE MEILLEURE CIRCULATION

Le Pont-de-l'Arc fait l'objet de travaux. Sur l'avenue Fortuné-Ferrini (Route de Marseille), un « tourne à gauche » a été créé pour permettre aux véhicules venant de Luynes d'accéder à l'avenue Ernest-Prados (Route des Milles, ou CD 9), via la rue Pascal-Fieschi.

Sur l'avenue Prados sera créée une voie de bus, ainsi qu'une piste cyclable – dans le sens de la montée. Devant la mairie annexe, seront réalisés un arrêt de bus et un site pour quatre conteneurs de poubelles enterrés. Ces travaux démarreront fin septembre.

Les travaux débutés en juin visant à porter l'avenue de l'Arc-de-Meyran à double sens devraient être terminés en janvier 2013. Ils s'inscrivent dans une démarche d'ensemble, qui inclut l'augmentation de la capacité du parc-relais du Krypton et la construction de deux ponts : l'un au-dessus de l'autoroute, en direction des facultés, l'autre au-dessus de l'Arc, dans l'axe du chemin de la Guiramande. L'ensemble devrait être réalisé fin 2014 ou début 2015.

// ROTONDE

LES TRAVAUX DÉMARRENT

Les travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Rotonde démarrent. Ils englobent la place Paul-Ferréol, la place Jeanne-d'Arc jusqu'à la rue Espariat, la place des Anciens combattants d'AFN, l'espace public devant l'ancien office de tourisme, et une partie de l'avenue des Belges – le traitement de la seconde partie de cette avenue étant prévu ultérieurement.

Ce projet vise à faire évoluer la Rotonde dans l'esprit du plan de piétonisation du centre-ville et, de façon logique, à enlever ou à déplacer les éléments (abribus, kiosques, trottoirs...) qui gênent la vision globale. Il s'agit aussi de supprimer le stationnement de surface dans tout ce périmètre ; il ne manque pas de parkings souterrains alentour pour absorber les voitures qui se garent actuellement sur toutes ces places. L'espace routier autour de la fontaine sera réduit, afin d'augmenter l'espace dévolu aux piétons, puis recouvert de pavés et mis au même niveau que les trottoirs environnants.

Les travaux, menés par la Ville et par la SEMEPA, vont démarrer d'ici la fin du mois de septembre, de la place Paul-Ferréol jusqu'à la voie d'accès au parking de la place Jeanne-d'Arc. L'espace sera arboré et le sol recouvert de dalles de pierre ocre, dans le prolongement du dallage des Allées Provençales.

La phase suivante ira du Cintra au bas de la rue Espariat. Dès la fin octobre, le stationnement sur la place Jeanne-d'Arc sera définitivement supprimé. Ces travaux-là seront menés en trois temps, afin de ne pas trop perturber la circulation... piétonne. Rappelons en effet que ce lieu voit le passage quotidien de quelque 55 000 piétons par jour. L'ensemble devrait être livré au premier trimestre 2014.

// LA CALADE

LE PASSAGE À NIVEAU SERA SUPPRIMÉ

Presque vingt ans après l'accident au passage à niveau de La Calade – un train avait percuté un minibus scolaire, entraînant la mort de trois enfants et du chauffeur – des travaux visant à une sécurisation des lieux devraient prochainement débuter.

Pourquoi avoir attendu si longtemps ? La question est à poser à l'Etat, puisque la route sur laquelle s'est déroulé l'accident était une nationale, la RN 7. Une quinzaine d'années plus tard, elle a été transférée au département, devenant D7N. Maryse Joissains Masini à l'issue de trois réunions de concertation avec les riverains avait transmis leurs doléances et suggestions au Conseil Général. Ce dernier a acté un nouveau tracé qui ne fait pas l'uanimité mais qui est le seul techniquement possible. Longtemps, on a pensé à un souterrain qui passerait sous le passage à niveau. C'est une autre solution qui a été décidée et qui sera mise en œuvre. Les véhicules ne franchiront plus le passage à niveau de La Calade, qui sera supprimé. A la place sera créé un nouvel itinéraire, qui longera la D7N par le nord (par la droite quand on vient d'Aix) et franchira la voie ferrée grâce à un pont à construire, non loin de l'ancienne gare de La Calade. Du coup, les portions de la D7N situées entre les deux giratoires qui conduiront à ce nouvel itinéraire deviendront, de part et d'autre du passage à niveau, des impasses. La mise en service est annoncée pour 2015.

Les travaux du futur pôle judiciaire signé par l'Atelier Marc Barani débuteront ensuite en 2014.

// ÉQUIPEMENT

LE TGI PROVISOIRE EN PLACE DÉBUT 2013

En attendant le projet définitif conçu par Marc Barani dont les travaux devraient débuter en 2014, le Tribunal de Grande Instance provisoire s'élève rapidement à l'angle de l'avenue des poilus et du boulevard Carnot. Ce bâtiment de 2 500 m² qui va accueillir le pôle pénal sera opérationnel début 2013. Pourront ensuite commencer les travaux de démolition du bâtiment historique (ancien couvent devenu palais de justice dans les années 70) en vue de la construction du projet définitif.

// CENTRE DE CONGRÈS

APRES L'INTÉRIEUR, **PLACE AUX TRAVAUX DE FAÇADES**

Opération modernisation pour le centre de congrès, situé sur le boulevard Carnot ! Il est prévu des travaux visant à la fois à lui donner plus d'espace intérieur et un aspect plus majestueux, avec une façade et une entrée entièrement recréées par l'agence marseillaise d'architectes Arcan.
L'été, morte saison pour les congrès et colloques, a été mis à profit pour les travaux à l'intérieur du bâtiment. Dans la grande salle, la scène a été légèrement réduite, ce qui a permis d'augmenter la capacité, pour la faire passer de 500 à 580 fauteuils environ. Un ascenseur, une rampe pour les personnes handicapées et un bassin complètent l'intérieur.
A partir de septembre vont démarrer les travaux extérieurs. Le bâtiment sera aligné sur l'allée Yves-Montand, dégageant ainsi des espaces qui seront transformés en salles. L'entrée, faite de panneaux de métal, de ciment ocre et de vitrages bleus-verts, sera surmontée d'une grande terrasse.

L'intérieur du centre de congrès a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement durant l'été. Sa capacité d'accueil a ainsi augmentée de 80 fauteuils.

// ÉNERGIES RENOUVELABLES

LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES AIXOIS VA BAISSER

La Ville a lancé cet été les travaux du réseau de chauffage urbain au bois. Jusqu'à l'automne, la société Cofely procède ainsi en voirie à la rénovation et l'extension de 6 km de canalisations, dans lesquelles circulera une eau destinée à alimenter en chauffage et eau chaude sanitaire les quartiers d'Encagnane et des Fenouillères. Cette chaleur produite à 70% à partir d'une énergie renouvelable – le bois – permettra de réduire de 20% en moyenne la facture énergétique et de 70% les émissions de CO_2. 23 000 tonnes de bois par an permettront de faire fonctionner la chaufferie.

// MP2013

LES CHERCHEURS DE MIDI
ENVOYEZ VOS PHOTOS

Dans le cadre de Marseille Provence 2013, les chercheurs du midi collectent des photos pour raconter le territoire de la Capitale européenne, qui s'étend de Marseille à Arles en passant évidemment par Aix.
Anciens ou d'aujourd'hui les clichés sont classés en trois thèmes : les paysages (où l'on vit), les usages (comment on vit) et les personnages. Peu importe le matériel utilisé ou le caractère privé de la photo, le but est de dresser un portrait de la Provence par ses habitants ou ses visiteurs.
La collecte se déroule jusqu'à la fin de l'année. L'album est consultable dès maintenant sur internet, avant de faire l'objet d'une exposition en 2013.

→ *Inscriptions*

www.mp2013.fr/chercheursdemidi

GARE ROUTIÈRE

LES TRAVAUX DÉMARRENT ENFIN !

Après une longue phase de concertation, les travaux de la nouvelle gare routière ont démarré. Le projet signé par l'architecte Jean-Marie Duthilleuil comprendra une vingtaine de quais disposés le long de la butte de Montperrin ainsi qu'une aire de retournement afin de limiter le nombre de rotations. La place Bastard accueillera le bâtiment d'exploitation qui regroupera sur 531 m² les bureaux, la régie, la salle d'attente et la billetterie. Une galerie ouverte de 2 000 m² permettra aux voyageurs de se protéger des intempéries et du soleil et un cheminement piéton ombragé rejoindra les Allumettes. Le projet intègre également une cafétéria. L'équipement sera opérationnel au dernier trimestre 2013 et pourra absorber correctement les quelque 40 000 voyageurs quotidiens.

// COMMERCE

LES ALLÉES PROVENÇALES OUVRENT LE DIMANCHE

Depuis le 8 juillet dernier, date du premier dimanche des soldes, une partie des enseignes des Allées Provençales lèvent le rideau chaque dimanche entre 11h00 et 18h00. Cette décision fait suite à la loi Maillé, entrée en vigueur à l'été 2009, qui autorise ce type d'ouverture dans les localités d'intérêt touristique, comme Aix (c'est le préfet qui tranche après avoir été saisi par le conseil municipal).
Le succès aura été assez mitigé durant l'été : nouveauté et période estivale oblige, mais aussi du fait pour certains que trop peu de magasins « jouent le jeu ». La rentrée devrait changer la donne avec le retour des Aixois, principale clientèle des Allées. Cela pourrait vite pousser d'autres commerces à suivre le mouvement, peut-être même d'autres secteurs du centre-ville. La mairie a lancé une grande concertation avec la plupart des commerçants. A suivre...

DU NOUVEAU DANS NOS CANTINES

Pour cette rentrée scolaire, trois nouveaux self-services ont été mis en fonction pour nos petits écoliers, il s'agit de Brémond (Puyricard), de Frédéric Mistral et du Val St André, pour un coût total de 380 000€ (250 000€ de travaux et 130 000€ d'équipement).
L'ensemble du personnel de restauration scolaire de ces trois écoles a été formé à ce nouveau mode de restauration, matériel, plan de circulation, accueil et information des enfants, pour une meilleure prise en charge de la pause méridienne.

13 self-services

au total dans les écoles élémentaires aixoises.

Cela porte à 13 le nombre de self-services dans les écoles élémentaires aixoises. Avec des tables de 4 à 6 places maximum, le système self-service permet d'offrir davantage de convivialité tant aux enfants et qu'au personnel encadrant le temps de repas.
Les atouts du self-service sont nombreux :
- Moins d'enfants au même moment dans le réfectoire grâce à un service en continu, l'enfant prend son repas à son rythme ;
-Les élèves sont plus autonomes et s'approprient le temps du déjeuner, sous la vigilance des agents de aestauration acolaire qui incitent les enfants à goûter de tout ;
- Ce type de service élimine les temps morts du repas qui sont source d'ennui et d'agitation pour les enfants et contribue à une meilleure assimilation des aliments (Cf. Claude Fishler), *« la convivialité à la française est un des rempart à l'obésité ».*
L'insonorisation des self-services ayant été améliorée, le restaurant est moins bruyant, donc plus agréable. Il a fallu mobiliser un large partenariat pour arriver à ce résultat, qui aux dires des principaux utilisateurs, est à la hauteur des attentes. Les autres écoles élémentaires aixoises ne seront pas en reste puisque la transformation de tous les réfectoires en self-services est programmée dans les établissements où ils sont techniquement réalisables, ce qui prendra encore un peu de temps.

CULTURE

MÔMAIX, L'ÂGE DE RAISON

La dynamique Mômaix est de retour du 5 octobre au 23 décembre. Cet événement qui propose durant près de trois mois une programmation jeune public est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les familles aixoises. Le principe est simple : les opérateurs culturels de la ville proposent des éléments de programmation jeune public (et aussi pour les moins jeunes), et tous s'inscrivent dans cette même dynamique Mômaix.
Cette année, le Grand Théâtre de Provence et le Théâtre du Jeu de Paume ne participeront pas – préparation de Marseille Provence 2013 oblige – mais quatre nouvelles structures rejoignent l'aventure : la cité du Livre et son amphithéâtre de la verrière, la maison de quartier la Mareschale, le théâtre Ainsi de Suite et le théâtre Espace Enfance Jeunesse. La septième édition de Mômaix présage déjà de belles sorties en famille.

→ *Informations*

Retrouvez le programme sur www.aixenprovence.fr

LOISIRS

L'ÉCOLE D'ART S'OUVRE À TOUS

En complément de sa mission d'enseignement supérieur, l'école d'art d'Aix propose des ateliers ouverts de pratiques artistiques qui s'adressent à tous les âges. Peinture, arts plastiques, bande dessinée ou photo, l'offre est assez large pour que chacun trouve une discipline dans laquelle exprimer sa créativité. Les inscriptions se font de 8h30 à 18h30 à l'école le mercredi 19 septembre pour les anciens élèves et le 20 septembre pour les nouveaux. Début des ateliers le 1er octobre !

→ *Informations*

Début des ateliers le 1er octobre !
École Supérieure d'Art
rue Emile Tavan - 04 42 91 88 70
www.ecole-art-aix.fr

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ AIXOISE SUR VOTRE SMARTPHONE

FLASHEZ CE CODE
POUR ACCÉDER
DIRECTEMENT ET GRATUITEMENT
À L'APPLICATION « *VILLE D'AIX* »

Direction de l'information et de la communication

// DOSSIER

IL Y A UNE VIE EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Lorsqu'un jeune enfant se trouve en classe, tout va bien, il est en de bonnes mains, ses parents sont rassurés. Le mercredi, ou pendant les vacances scolaires, grandes ou petites, pour les parents, ça se gâte : comment l'occuper, faire en sorte qu'il soit pris en charge dans un lieu sécurisé, par des personnes compétentes – et que ce temps libre lui permette de découvrir d'autres univers ? A Aix, les parents ont la chance de disposer, pour leurs enfants, d'un panel d'activités particulièrement vaste. Ce dossier sur le temps péri-scolaire se veut être une aide aux parents et un guide pour leur permettre d'offrir à leurs enfants la possibilité de découvrir d'autres horizons. Cependant il s'agit d'une photographie à un instant «T» puisque le Gouvernement envisage de réformer l'emploi du temps scolaire dès la rentrée 2013. Si le projet qui se dessine voit le jour, la semaine des élèves de primaire pourraient alors passer à 5 jours, du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 ou du lundi au vendredi avec le mercredi matin seulement. La réforme des rythmes scolaires va alors donner aux activités péri-scolaires plus de place encore dans la vie des petits aixois.

PASS' SPORT

L'INITIATION À MOINDRE COÛT

Voici encore une démarche inédite créée par la Ville d'Aix et qui existe depuis bientôt dix ans. « Pass' Sport » permet à de jeunes Aixois de 6 à 16 ans de s'initier à une activité sportive, en partenariat avec des clubs – et donc avec un encadrement qualifié – et pour un prix très faible, puisqu'il est, pour la plupart des activités, de 50 € pour l'année scolaire (1).

« Ce dispositif offre un éventail de 30 activités différentes, et s'appuie sur 42 associations sportives », se félicite Francis Taulan, élu délégué aux sports. Le principe est simple : à la rentrée de septembre, le jeune choisit une activité – deux au maximum – s'inscrit auprès du club dans la limite des places disponibles, et devient licencié du club pour toute la saison, au cours de laquelle il découvrira le sport choisi. L'an dernier, ils ont été 2 100 jeunes Aixois à bénéficier de ce système.

Il est possible de s'y inscrire pendant le salon des sports, les 8 et 9 septembre au Val de l'Arc, pour la quasi-totalité des activités ; en revanche, pour l'équitation est proposé un système d'inscription en ligne.

Si le « Pass' Sport » est très attractif pour les jeunes, il représente, pour la Ville d'Aix, un effort financier non négligeable puisque la différence entre la somme versée par chaque enfant au club et le montant total de la cotisation est prise en charge par la Mairie. En outre, si l'enfant décide, l'année suivante, de s'inscrire au club en tant que licencié à part entière, susceptible de disputer des compétitions, la Ville prend en charge une partie de cette adhésion, à hauteur de 50 €. Tout cela représente plus de 303 000 € d'investissement. A cela s'ajoutent des aides indirectes, sous forme de mise à disposition d'éducateurs municipaux : ainsi, par exemple, dans le cadre du « Pass' Sport », la Mairie met deux éducateurs à la disposition de l'ASPTT basket.

(1) Certaines activités sportives ont un coût plus élevé : c'est le cas pour le VTT, le triathlon, le tennis, le squash, le padel (100 €), les activités aquatiques et l'escalade (150€) et l'équitation (162€ la première année, 216 € la seconde).

→ Informations

Il suffit de se procurer le guide «Pass' Sport» ou de le télécharger sur www.aixenprovence.fr, puis de contacter le club choisi.

DES STAGES SPORTIFS TOUTE L' ANNÉE

Pas de répit pour les jeunes sportifs ! Si, dans leurs clubs, les entraînements et les compétitions s'arrêtent pendant les petites vacances – Toussaint, Noël, février et Pâques – et a fortiori pendant les grandes, de nombreuses associations, dix-neuf précisément, prennent le relais en organisant des stages sportifs.

Certains de ces stages sont dits « multi-activités » : par exemple, l'AUC offre, selon les semaines, un mélange de divers sports collectifs, de gymnastique, d'arts martiaux, d'escrime ou de badminton, le Pays d'Aix Natation ajoute à ses sports de prédilection du tir à l'arc et de l'escalade, et le PARC initie les jeunes au tennis, au basket, au foot, au hand, et organise même des sorties dans la nature.

La plupart des stages sont cependant spécifiques : l'ASPTT basket propose des stages de basket, le Country club aixois du tennis, « Urban Roc » de l'escalade, les Argonautes du football américain, et l'AS aixoise du football. Les enfants peuvent s'inscrire à un stage organisé par leur club, mais aussi par un club dans lequel ils ne sont pas licenciés.

On notera que la Ville prend en charge le repas des enfants, soit en le leur fournissant pour qu'ils déjeunent sur place, soit en les emmenant dans un restaurant ou une cafétéria.

→ *Informations*

Les inscriptions se prennent, à l'approche de toutes les vacances, auprès de chaque club. Les contacts figurent dans le « Guide des stages sportifs 2012-2013 », que l'on peut se procurer en divers endroits (Mairie, Office de tourisme...) ou télécharger sur www.aixenprovence.fr

LA JEUNESSE A SON ADRESSE

Sise au n°37 du boulevard Aristide-Briand, la direction de la Jeunesse et de la Vie étudiante s'adresse aux jeunes Aixois de 6 à... 25 ans. Elle leur propose, toute l'année, diverses activités : théâtre, danse, éveil musical, chant, yoga, mosaïque, etc. Les plus petits sont accueillis le mercredi, les autres en semaine, dans des créneaux qui vont de 17h à 21h30. Les activités régulières regroupent 700 enfants et jeunes par semaine.

A cela s'ajoutent, ponctuellement, des stages pendant les vacances scolaires : magie, théâtre et autres. Ils accueillent 500 participants par an.

→ *Informations*

Contact : Direction de la Jeunesse et de la Vie étudiante 04 42 91 98 00

16 CENTRES AÉRÉS À AIX-EN-PROVENCE

Dans le langage administratif, ils sont devenus les ALSH, pour « Accueils de loisirs sans hébergement ». Mais dans le langage courant, ils resteront longtemps encore les « centres aérés », relevant de la délégation de Dahbia Bennour. Subventionnés par la Mairie, ils ont vocation à accueillir les enfants en dehors du temps scolaire : le mercredi ainsi que pendant les vacances, les grandes comme les petites.
A l'ancêtre, le centre aéré de Coutheron, à Puyricard, qui existe depuis cinq décennies, sont venues s'ajouter peu à peu quinze autres structures. Implantées sur tout le territoire de la commune d'Aix, elles accueillent près de 4 000 enfants, la plupart de 3 à 12 ans.
Les ALSH sont organisés par des associations qui ont reçu un agrément de la Jeunesse et des Sports : ce sont essentiellement les centres socio-culturels, qui possèdent, en plus, un label de la CAF, et les « équipements de proximité » qui, eux, ne possèdent pas ce label. Nombreux sont les centres socio-culturels à avoir passé une convention avec une école, cette dernière mettant ses locaux à la disposition du centre aéré.
Chaque ALSH dispose d'une autonomie réelle, à la fois dans sa gestion, dans les activités qu'il propose, et dans le « recrutement » de sa clientèle enfantine ; du coup, les parents aixois n'envoient pas forcément leurs enfants au centre aéré le plus proche.
Cependant, la Ville ne se contente pas de financer le fonctionnement des ALSH : elle se donne un droit de regard sur les activités, qui doivent correspondre à un projet pédagogique et à un besoin des petits aixois. Ainsi, un centre aéré qui aurait l'idée de coller les enfants devant la télévision toute la journée ne garderait pas son statut bien longtemps.
Cette présentation effectuée, partons à la découverte de trois ALSH aixois.

LE CENTRE SOCIAL AIX NORD RECRUTE DÈS 2 ANS ET DEMI

Dirigé par Claude-Hervé Pignolo, le centre socio-culturel Aix Nord est un espace à la fois dynamique et plein de projets. Ce lieu, qui ne dort jamais, sauf deux semaines en août, comporte deux structures. L'ALSH, ou centre aéré, ouvert aux enfants dès l'âge de 2 ans et demi, jusqu'à 17 ans, compte 176 inscrits : 55 enfants de moins de 6 ans, 61 de 6 à 11 ans et 60 ayant plus de 12 ans. La seconde structure est l'accueil de jeunes, ou « secteur jeunes », avec 40 ados de 14 à 17 ans, voire au-delà.

176
C'est le nombre de jeunes inscrits au centre social Aix Nord.

Ce centre propose des activités dans l'air du temps : il est autant possible de participer à la rédaction d'un journal que d'enregistrer son propre disque ou de participer à une version locale d' « Un dîner presque parfait ». Durant l'année, des sorties sont organisées pour que les plus grands du centre puissent assister à des matchs de foot ou à des spectacles.
De plus, les enfants bénéficient trois fois par semaine de cours de piano, de danse (modern jazz et/ou danse urbaine) ; des cours de babygym sont planifiés pour les plus petits.
Pendant l'année scolaire, grâce à un suivi pédagogique, chaque soir les enfants sont accompagnés personnellement par un intervenant.
Possédant une belle expérience, directeur depuis sept ans dans ce domaine, Claude-Hervé Pignolo a fait de ce centre un espace qui déborde d'énergie.

Un potager extérieur bio a été mis en place afin de les initier au jardinage, avec l'aide d'agriculteurs de Puyricard.

● COUTHERON : LE VÉTÉRAN EST TOUJOURS LÀ

Installé dans une belle bastide de Puyricard depuis les années soixante, le centre aéré de Coutheron [1] est le plus ancien d'Aix. En revanche, l'équipe qui en a la charge est toute nouvelle au poste : les Eclaireurs et Eclaireuses de France ne dirigent ce site que depuis septembre 2011. Ils le font avec les valeurs du scoutisme : la solidarité, le respect de la nature, la vie en petites équipes... *« Nous voulons que les enfants ne soient pas consommateurs de leur journée, mais acteurs, affirme la directrice du centre, Alexia Ferri-Pisani : ils débarrassent la table, nettoient la vaisselle du goûter, montent la tente quand il y a des veillées, etc. »*

Avec sa bastide, les écoles en contrebas et quelques algécos montés dans le parc, le centre aéré de Coutheron peut accueillir jusqu'à 150 enfants. *« L'été, nous en recevons en moyenne une centaine par jour, de 3 ans à 14 ans ; nous pourrions même les recevoir jusqu'à 16 ans »*. Les groupes portent des noms évocateurs : les Farfadets pour les plus jeunes, puis les Lutins, les Louveteaux, enfin les Explorateurs.

Coutheron est ouvert l'été bien sûr, mais aussi les mercredis et pendant les petites vacances. Fidèle à ses origines, il continue de « recruter » les enfants dans l'ensemble de la commune d'Aix : un bus de ramassage part le matin de la ZAC, fait tout le tour de la ville, et arrive au centre aéré avec sa cargaison d'Aixois.

[1] Les panneaux anciens indiquent « Coutheron », les plus récents « Couteron », sans « h ». Faites votre choix.

→ Informations

Journée portes ouvertes le 15 septembre
80 rue Yvette-Bonnard.

● LES FLORALIES : UN AN ET DÉJÀ GRAND

La fin de l'année scolaire a eu lieu le jeudi 5 juillet ; dès le lendemain, le centre aéré des Floralies était ouvert, et accueillait une bonne trentaine d'enfants. *« Nous sommes ouverts toute l'année,* explique Mélanie Arroyo, la directrice du lieu : *le mercredi, et pendant toutes les vacances scolaires ».*

Situé dans le quartier du Pigonnet, l'ALSH des Floralies est tout récent : géré par l'association CPCV Méditerranée, il a ouvert voici tout juste un an, en septembre 2011. A l'origine, il n'accueillait que des enfants de 6 à 12 ans. Devant les demandes de plusieurs familles pour recevoir des enfants de 3 à 6 ans, la Mairie a donné son accord, lors du conseil municipal du lundi 9 juillet dernier. Dès le mercredi, les premiers enfants de 3 à 6 ans faisaient leur entrée aux Floralies, dans l'école maternelle transformée en centre aéré, avec des sanitaires à leur hauteur et des salles de repos pour la sieste. Ici, on peut recevoir au total jusqu'à 50 enfants.

« On s'inscrit à l'avance, mais à la carte: cela peut être un matin, un après-midi, tel jour de la semaine... »
Mélanie Arroyo, la directrice du centre

Pour l'inscription, la directrice a institué un système souple : *« L'ALSH reste un service adapté aux besoins de chacun ».*

Mélanie Arroyo est souple aussi dans le fonctionnement du centre aéré : *« Je suis ouverte à travailler en partenariat avec la Mairie ou des associations. Quant aux actions, c'est mon équipe d'animation qui les décide avec moi, car il me semble important d'impliquer tout le monde. Chaque animateur porte un projet particulier : sport, tri sélectif, jardinage, bricolage... Nous avons aussi ouvert un blog ; nous essayons de le faire vivre ensemble, avec les enfants. Ce n'est pas parce qu'on ne sort pas tous les jours qu'on ne fait rien... »*

// MÉDIATIONS

UN LIEN ENTRE UNE ŒUVRE ET LE PUBLIC

La démarche de « Médiations culturelles » existe à Aix depuis une vingtaine d'années. Elle implique tous les musées de la ville, ainsi que des services municipaux.

Les musées contiennent l'histoire, la tradition, la culture d'un peuple, qu'il faut conserver pour les transmettre aux nouvelles générations. Encore faut-il que devant un musée, qu'elles assimilent souvent à un lieu poussiéreux, réservé à une élite intellectuelle, ces nouvelles générations aient envie d'y entrer.
C'est l'objectif de la démarche mise en place par la Ville d'Aix voici une vingtaine d'années ; cette politique, qui vise à tisser un lien entre un objet d'art et le public, est maintenant généralisée dans le cadre des musées de France. Si cette démarche s'adresse à tous les âges, le public principal est constitué des enfants.
En période extra-scolaire, ils viennent dans le cadre des centres aérés, des centres de loisirs, des associations... En période scolaire, ce sont des classes entières qui débarquent dans les musées aixois. L'un des lieux les plus appréciés est le musée des Tapisseries : les plus petits s'amusent à découvrir les animaux, ou les instruments de musique anciens qui peuplent les tapisseries, les plus grands s'initient aux techniques du tissage.
Les « Médiations culturelles » ne se cantonnent pas aux musées : elles ont pour terrain de jeu... la ville entière. C'est ainsi que, d'une manière ludique et attrayante, les enfants sont conduits, par un guide, sur les traces de l'Aix romaine, médiévale, baroque, qu'ils découvrent l'architecture du Pavillon Vendôme, qu'ils apprennent à lever les yeux sur les façades, à connaître l'histoire des fontaines. La visite peut se faire « à la carte », en fonction de programme pédagogique de l'enseignant ou de l'animateur de centre aéré.
Aux Archives municipales, les jeunes visiteurs peuvent apprendre l'évolution de l'écriture, s'initier aux enluminures médiévales ou réaliser une frise chronologique. A la Fondation Vasarely, ils découvrent les illusions optiques et les variations géométriques. Sans parler du Museum d'histoire naturelle (cf. page 22), ni des « sites cézanniens » – l'Atelier Cézanne, la bastide Corsy et les carrières de Bibémus – lieux de visites et d'ateliers. Bon an mal an, 9 000 enfants découvrent ainsi tel ou tel aspect du patrimoine aixois.

→ *Informations*

Direction des Musées et du Patrimoine, 04 42 91 88 75

// VASARELY

LES ROIS DE L'ILLUSION OPTIQUE

Comment transmettre aux enfants l'Op. Art, ou art optique, dont Victor Vasarely était le roi ? A la Fondation sur les hauteurs du Jas de Bouffan, on a sa petite idée. Les ateliers proposés dès 3 ans initient à l'alphabet plastique, à la rythmique des couleurs -c'est-à-dire la mise en musique de l'œuvre du plasticien-, aux images miroirs, au cube de Kepler ou à l'illusion géométrique.
« Les enfants aiment la couleur, alors ici ils sont servis ! lance Sandrine Macke, médiatrice culturelle à la Fondation. *En arrivant ils découvrent des boites de feutres, des gommettes, des tableaux et des dessins au mur ; bref le paradis. Ils ont beaucoup d'imagination, l'objectif est de la stimuler ».* Les ateliers se font par petits groupes, 12 enfants maximum, et mettent à l'ouvrage les plus doués comme ceux qui le sont moins. Les parents sont toujours les bienvenus.

→ *Informations*

mediation@fondationvasarely.org

// MUSÉE GRANET

LES ENFANTS FONT ENTRER LES PARENTS

Le musée Granet propose depuis longtemps des activités aux enfants, le mercredi et le samedi ou pendant les vacances. Fondé sur le tandem présentation théorique et initiation pratique, leur succès a fait des émules auprès des parents.
Depuis la rentrée 2011, des visites en famille, parents et enfants de 5 à 11 ans, se déroulent une fois par mois. Les médiateurs du musée commencent par donner quelques repères de compréhension avant de passer à une séquence plus créative. *« La médiation en présence des parents a une grande valeur pédagogique* confie Marie, médiatrice au musée. *Elle leur donne des clefs pour aborder l'art avec les enfants, très utiles lorsqu'ils retourneront au musée dans d'autres conditions.»* Limitées à 20 personnes, les séances seront prochainement doublées.
Les visites en famille emboîtent le pas des ateliers -plus anciens- qui ont lieu les mercredis et samedis. Les thèmes retenus, à la fois élaborés et ludiques, en font un rendez-vous prisé des enfants. Avec « Miroir, mon beau miroir » par exemple, ils abordent le sujet du portait dans les salles d'expositions, œuvres à l'appui, avant de réaliser leur autoportrait en salle d'atelier. Les séances, conduites par deux médiateurs, durent deux heures pour les 6-8 ans, une heure pour les 4-5 ans.
Les expériences se révèlent très enrichissantes pour les enfants. *« Leur capacité d'apprentissage est très grande à cet âge »* rappelle Marie. Dans le cadre des vacances au musée et pendant l'exposition Frieder Burda, nous explorons les thèmes du collectionneur, de l'abstraction et des couleurs. C'est pointu mais nous le faisons par les jeux et la pratique. Et ça marche ! Lorsque les enfants reviennent dans une classe d'âge supérieure, ils ont conservé ces acquis et les transmettent même à leurs parents. Le dispositif des vacances au musée évolue du reste à la rentrée. Toujours basé sur quatre demi-journées à prendre à la carte, il ne concernera plus qu'une classe d'âge étendue, les 6-10 ans.

→ ***Informations***

www.museegranet-aixenprovence.fr

LES ATELIERS DE **L'ÉCOLE D'ART**

Même si une majorité de ses ateliers s'adresse aux adultes -deux viennent d'ailleurs d'être délocalisés au Château de l'Horloge- l'Ecole supérieure d'art n'oublie pas les plus jeunes. Trois séances sont ainsi programmées en arts plastiques: le mercredi après-midi pour les 6-9 ans et 9-12 ans, le jeudi à 18h pour les adolescents (13-17 ans).
Les plus jeunes découvrent la couleur et la matière grâce au dessin, à la peinture, au pastel, au collage, au papier mâché ou au modelage. Déjà familiarisés, les plus grands laissent davantage s'exprimer leur imagination par la pratique.
Les adolescents peuvent aussi s'initier à la photo numérique ou encore à la bande dessinée, avec l'ami auteur et illustrateur Eric Cartier, et produisent avec lui une revue publiée à l'occasion des «Rencontres du 9ème art».

Sous l'œil attentif du squelette du Museum, les enfants travaillent sur l'environnement des dinosaures.

// MUSEUM

DANS L'ANTRE DU SQUELETTE

Toute l'année, le Museum d'histoire naturelle propose aux 7-12 ans ses « ateliers hors temps scolaire ».

Savoir lire et écrire : c'est la condition requise pour participer aux « ateliers hors temps scolaire » organisés par le Museum d'histoire naturelle. Il s'agit de séances de deux heures, dans lesquelles les enfants, par groupe de douze, s'initient à telle ou telle discipline : les dinosaures, l'archéologie, les insectes, la culture de la soie...
Cette démarche est proposée toute l'année. Pendant l'année scolaire, ces ateliers sont ouverts les après-midis des mercredis et des samedis – les matins étant réservés aux centres aérés et aux centres de loisirs ; et pendant les vacances, des séances sont programmées tous les jours, sauf les samedis et dimanches.
Les « ateliers hors temps scolaire » connaissent un tel succès qu'il est recommandé de s'inscrire à l'avance, par téléphone ou en se rendant sur place. Il en coûte 4 € l'atelier ; au bout de quatre ateliers suivis, le cinquième est gratuit.
Le Museum réfléchit à la possibilité d'étendre ses ateliers, à des enfants plus grands (12-14 ans) et aux tout-petits des classes de maternelle. A suivre donc.

→ *Informations*

Museum d'histoire naturelle, 6 rue Espariat, tél : 04 42 27 91 27

// PLANÉTARIUM

PLUS DE 9 000 ENFANTS LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Le mercredi et pendant les vacances, le planétarium Peiresc organise des ateliers pour les enfants.

Réaliser une carte du ciel, interpréter les phases de la Lune, comprendre l'éclairement de la Terre par le Soleil, expliquer les saisons... Voilà quelques-uns des ateliers proposés aux enfants par l'équipe du planétarium Peiresc, situé dans les quartiers Ouest, parc Saint-Mitre. Découpage et collage pour les plus jeunes, séances plus évoluées pour les adolescents : Philippe Malburet, le président de l'association qui dirige ce site, tient à proposer des ateliers calqués sur l'âge de ses jeunes visiteurs. Sans oublier évidemment l'impressionnante séance à l'intérieur du planétarium, sous un dôme de 5 mètres de diamètre, qui reconstitue le ciel en fonction d'un jour et d'une heure donnés.
Après quelques malheurs par le passé – un incendie accidentel l'avait obligé à cesser ses activités – le planétarium Peiresc se trouve remis sur les rails, grâce à une aide dans le cadre de la « politique de la ville », pilotée à Aix par le sénateur Sophie Joissains.
Pendant les vacances, le planétarium est ouvert aux centres aérés ; ces derniers doivent s'inscrire à l'avance, et retenir un créneau de deux heures. Le mercredi, il travaille avec les centres sociaux, de Beisson et de Corsy essentiellement, toujours sur rendez-vous.
A ces ateliers programmés s'ajoute une séance régulière, chaque mercredi à 15 heures.
L'an dernier, le planétarium a accueilli environ 9 000 enfants ; en

2012, si l'on tient compte des visites effectuées depuis le début de l'année, il devrait en recevoir entre 12 et 13 000. Avec la mise en service du futur planétarium, avec son dôme de 8 mètres, pour l'instant en construction dans le même parc Saint-Mitre, ces chiffres pourraient encore bondir...

→ *Informations*

Planétarium Peiresc
Parc Saint-Mitre, 7 rue des Robiniers. Tél : 04 42 64 21 48

// AIXBOX

UNE SEMAINE DE RÊVE POUR 82 €

Créée en 2010, la boite de loisirs a proposé cet été 960 places aux Aixois de 6 à 17 ans. Au menu : une foule d'activités, jusqu'à un baptême de plongée sous-marine en mer.

Supposez que votre enfant vous demande de l'emmener une matinée jouer au paintball, l'après-midi s'initier au golf, le lendemain s'amuser à l'accrobranche, passer au laser game, prendre un cours d'équitation, découvrir le cirque, la magie, l'escalade, le théâtre, pour finir par de la plongée sous-marine à Carry... A ce compte-là, ses vacances risquent de se révéler drôlement onéreuses. Sauf si vous l'avez inscrit à la « Aix-box »...
Ce dispositif estival, créé conjointement par Dahbia Bennour et Francis Taulan, respectivement élus à la jeunesse et au sport en 2010, propose en effet une semaine d'activités en continu pour les Aixois, selon des catégories d'âge : de 6 à 8 ans, de 9 à 12 ans et de 12 à 17 ans. Au total, 960 places ont été mises à la réservation via le site Internet de la Ville et le standard téléphonique de la direction de la Jeunesse et de la Vie étudiante de la Mairie. Ce qui, le jour de la pré-inscription, a entraîné une saturation des réseaux.

Cette année, pour satisfaire le plus grand nombre, c'est-à-dire permettre à plus de jeunes Aixois de s'inscrire à la « Aix-box », la Ville avait limité l'accès à deux semaines par enfant.
Chaque matin, les participants arrivaient sur leur « camp de base » situé au CREPS, à Pont de l'Arc ; de là, ils étaient emmenés vers la première activité de la journée. Et à la fin de chaque semaine étaient organisées des rencontres « Inter Box ».
Inutile de préciser que les enfants ont hâte d'être à l'été prochain, pour renouer avec « Aix-box ». Leurs parents aussi, puisqu'il n'en coûtait que 82 € la semaine, repas compris – et 67 € la semaine, repas compris, pour les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

→ *Informations*

Renseignements auprès de la Mairie (direction de la Jeunesse et de la Vie étudiante) 37 bd Aristide-Briand, 04 42 91 98 00

// ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS

PENDANT CE TEMPS, EN CLASSE, ON NE CHÔME PAS

Les pages précédentes l'ont démontré : il y a bien une vie -plutôt trépidante- en dehors de l'école. Difficile pour autant d'éluder le temps périscolaire, avec le Poivre, et le temps scolaire avec l'EAC. l'EAC - pour enseignement artistique et culturel - concerne 4 000 enfants par an – Aix compte 10 000 élèves - et 200 classes. Le dispositif a reçu des honneurs jusqu'au ministère de l'Education Nationale.
Issu d'un partenariat entre la Ville, le Rectorat et la Direction régionales des affaires culturelles (Drac), l'EAC a permis, depuis sa création en 2003, à des milliers de petits Aixois, de découvrir la musique, la danse, la littérature, le théâtre ou le cirque. Le dispositif est bien réglé : la direction de la culture reçoit les projets et les soumet à la validation des conseillers pédagogiques de l'Education Nationale.
La Ville n'intervient pas dans les choix pédagogiques. Elle met en revanche 150 000 euros chaque année sur la table.
Symbole de l'EAC, le triptyque gagnant combine la formation des maîtres en amont, des ateliers en classe pendant l'année, avant la rencontre avec l'œuvre, soit à travers la visite d'équipements culturels, soit à travers la difwfusion d'œuvres artistiques.
Porté par Patricia Larnaudie, en charge de l'éducation et des enseignements artistiques, le dispositif bénéficie à Aix d'une organisation municipale adéquate, où culture et éducation font partie d'une même direction générale. Une des clefs du succès.

// DISPOSITIF

LE POIVRE S'INVITE À TABLE

Pour tous les élèves scolarisés dans les écoles élémentaires et déjeunant à la cantine, le Poivre n'est pas que sur la table. Lancé en 2003, le « Plan organisant les interventions de la ville pour les rythmes éducatifs » (Poivre) propose, pendant le temps périscolaire médian et dans l'enceinte de l'école, des activités artistiques, culturelles ou sportives.
Pour la rentrée prochaine, 37 écoles publiques sont concernées, mais aussi 8 écoles privées. Ce qui représente 233 heures d'activités cumulées.
Danse contemporaine, bande dessinée, atelier mosaïque, escrime ou badminton, il n'est pas rare que les enfants prolongent l'initiation en dehors de l'école. Preuve que la « mise en bouche » fait son effet.
La qualité des intervenants y est sans doute pour beaucoup dans la réussite du dispositif, qui associe étroitement les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves.

À L'ÉCOLE DU CIRQUE

Parmi les projets labellisés «Enseignement Artistique Culturel» celui qui a été conduit l'an passé à l'école Alphonse-Daudet est inédit à plus d'un titre.

D'abord parce qu'il a concerné l'ensemble des six classes de l'établissement, soit environ 170 élèves. Ensuite parce qu'une compagnie de cirque -Rouge Elea- s'est installée sur place, en résidence « mission-création », c'est à dire à la fois pour transmettre l'art circassien aux enfants mais également pour monter un spectacle autour de la fratrie. Les écoliers ont pu ainsi assister aux différentes étapes de sa création, dans le gymnase mis à disposition pour l'occasion. La boucle a même été bouclée puisque le spectacle a été présenté lors de *C'est Sud*, qui marque traditionnellement la restitution des travaux réalisés pendant l'année.

La découverte d'une œuvre donc mais aussi et surtout d'un art, celui du cirque. Les ateliers, encadrés par quatre artistes intervenants de la compagnie se sont déroulés pendant une semaine tous les mois pendant sept mois, soit l'année scolaire. Pendant cette semaine, les classes, réparties par demi-journée, ont enchaîné les portés, les pyramides, les travaux d'équilibre, sur des bambous notamment ou encore le trapèze. En mélangeant les filles et les garçons. De quoi faire tomber quelques barrières : « *Les garçons ont vite compris que les filles n'étaient pas les moins habiles, et que l'équilibre, la finesse, sont ici plus importantes que la force* » raconte Stéphane Lazarini, conseiller pédagogique pour les arts du cirque et de la danse. Dans le rapport à l'autre, les enfants ont aussi progressivement construit la notion de partenaire, en mettant en jeu des techniques communes. Dans le cirque, elles relèvent à la fois de la confiance en l'autre, pendant les portés par exemple, mais également en soi. « *Ils ont pris connaissance de leurs corps, de la possibilité de s'exprimer différemment. Cela a contribué à changer l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes* » ajoute Stéphane Lazarini.

Une première pour 6 classes 170 élèves

LE RAPPORT À L'AUTRE, LE RAPPORT À SOI

Avant de tirer un bilan extrêmement positif du projet, le conseiller pédagogique évoque la relation enseignant-élève : « *Au cours des ateliers, le cadre scolaire est un petit peu tordu. C'est un moment où l'enseignant (présent lors des exercices ndlr) se déplace vers un rôle d'éducateur. L'enfant comprend que si l'enseignant le fait progresser durant les exercices, alors c'est la même chose en classe. C'est important dans la construction de l'apprentissage.* »

Pendant les deux premiers mois, chaque classe a testé tous les ateliers avant de choisir deux spécialités pour le reste de l'année. Une restitution a été dévoilée aux parents - évidemment conquis - en juin.

// IRONMAN

LA COURSE DES HÉROS

Le 23 septembre prochain, le Pays d'Aix accueille la seconde édition de l'IRONMAN 70.3. Cette année, 1 200 athlètes, contre 1 000 en 2011, tenteront d'accomplir les 113 kilomètres (soit 70.3 miles) de cette épreuve « monstrueuse » pour les organismes, qui rassemble natation, vélo et course à pied.

En entrée, les triathlètes s'élanceront pour 1,9 kms de natation dans le lac de Peyrolles, avant d'affronter un parcours vélo sélectif de 90 kms autour de Sainte Victoire. Et de conclure en guise de dessert par un semi-marathon de 21 kms en plein cœur d'Aix-en-Provence avec, cerise sur le gâteau, une arrivée sur le prestigieux cours Mirabeau.

En obtenant l'IRONMAN, Aix s'est offert un gros coup de pub. L'épreuve aixoise, qualificative pour les Championnats du Monde, accueille des professionnels et amateurs venus des six coins de l'Hexagone mais aussi du monde, souvent avec leurs familles. Les retombées économiques et d'image -le cadre de la course est idyllique- sont remarquables.

Outre l'épreuve phare 70.3, bouclée l'an passé en 3h49 par le vainqueur -le chiffre laisse rêveur-, d'autres courses sont proposées :

L'IRONMAN 70.3 Relais, les mêmes distances à réaliser par équipe de deux ou de trois.

L'IronKIDS, un aquathlon organisé pour les 8-15 ans avec des distances natation et course à pied adaptées, le 22 septembre à 14h00.

REVIENT

L'Iron Girl, nouveauté 2012, une course à pied de 5 kms dans les rues d'Aix exclusivement réservée aux féminines. Départ le 23 septembre à 9h00.

→ *Informations*

www.ironmanpaysdaix.com

// J.O. DE LONDRES

HARNOIS EN BRONZE ET GRAFFE EN ARGENT

Marlène Harnois, 25 ans et Anne-Caroline Graffe, 26 ans, toutes deux licenciées de l'AUC Taekwondo à Aix, se sont distinguées lors des Jeux Olympiques de Londres cet été en remportant respectivement le bronze et l'argent dans leurs catégories.
Double championne d'Europe en titre, médaillée de bronze aux championnats du monde en 2011 et championne du monde universitaire la même année, le palmarès de Marlène Harnois est impressionnant. Avec cette médaille de bronze ramenée d'Angleterre, elle signe un parcours sans faute dans sa catégorie des moins de 57 kg. Pour décrocher cette médaille elle a battu la japonaise Mayu Hamada dans le combat pour la troisième place, après s'être inclinée en demi-finale contre la chinoise Hou Yuzhuo, double championne du monde en titre (2009 et 2011).
Dans la catégorie des plus de 67 kg, Anne-Caroline Graffe revient de loin. Celle qui ne devait être que remplaçante lors de la compétition londonienne rentre en France avec une médaille d'argent. Un remplacement au pied levé (et c'est peu de le dire dans cette discipline) de Gwladys Epangue, blessé, qui lui a plutôt bien réussi. Elle a frôlé l'or olympique, mais s'est finalement inclinée face à la Serbe Milica Mandic.
Bravo les filles !

LE CAMP DES MIL
OUVRE SES PO

Le Site-Mémorial du Camp des Milles est l'un des rares lieux témoins préservés en Europe qui raconte l'histoire tragique des internements et des déportations durant la Seconde Guerre mondiale.

Le site mémorial du camp des Milles qui constitue l'un des « grands chantiers » de Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture sur Aix, a ouvert ses portes le 11 septembre. Le lieu de mémoire était officiellement inauguré la veille par le premier ministre et Alain Chouraqui, président de la « fondation du Camp des Milles-Mémoire et éducation », en présence de personnalités nationales et locales au premier rang desquelles Maryse Joissains-Masini, maire d'Aix en Provence et présidente de la Communauté du Pays d'Aix.

L'ancienne tuilerie des Milles est désormais un lieu de mémoire unique. Cette fabrique de tuiles qui servit de Camp d'internement et de déportation entre 1939 et 1942 est aujourd'hui le seul grand camp français de ce type intact et accessible au public. 10 000 personnes de 38 nationalités dont une grande majorité d'Allemands et d'Autrichiens y furent internées, parmi lesquels des artistes comme Max Ernst, Hans Bellmer ou Lion Feuchtwanger. De nombreuses peintures murales en témoignent. De ce camp, plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs furent déportés à Auschwitz par le régime de Vichy.

FAIRE DU CAMP UN LIEU DE TRANSMISSION ET DE RÉFLEXION

Si la vocation du mémorial est d'abord d'ouvrir au public ce lieu exceptionnel, c'est aussi d'apporter au visiteur, par une pédagogie multimédias innovante, des connaissances et des clefs de compréhension scientifiques qui peuvent aider chacun à être vigilant et à réagir à temps au rejet de «l'autre». La visite de ce mémorial devrait, outre le témoignage des lieux, permettre de comprendre comment l'art a permis à des artistes de résister à l'enfermement.

→ *Informations*

04 42 39 17 11 /- www.campdesmilles.org
Entrée gratuite pour l'exposition nationale Serge Klarsfeld, le réfectoire des gardiens et la salle des peintures murales.
Tarif : exposition: 9,50 € / 7,50 € .
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.
Site-Mémorial du Camp des Milles - 40 chemin de la Badesse - Les Milles

LES RTES AU PUBLIC

Salle des peintures murales - réfectoire des gardiens : "Le banquet des Nations", attribué à Karl Bodek, déporté des Milles et mort à Auschwitz

Un wagon, le Wagon du Souvenir, rappelle le lien fonctionnel entre le Camp des Milles et le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

Concernant la partie pédagogique, le ministère de l'Education a détaché quatre professeurs des écoles, collège et lycée pour animer des ateliers pédagogiques, des conférences et des débats mais aussi des événements culturels et des expositions temporaires.
Pour les plus jeunes (à partir de 9 ans) et pour les adultes, une exposition dite «réflexive», baptisée «comprendre pour demain», offrira les clefs de lecture qui décortiquent les mécanismes individuels et collectifs aboutissant aux génocides (juif, arménien, rwandais).
D'ores et déjà les enseignants des classes de CM1 et CM2 intéressés par une visite avec leurs élèves peuvent entrer en contact avec la Fondation qui a signé des partenariats avec le rectorat et l'inspection académique.

// PHILATÉLIE

LE TIMBRE HOMMAGE

Les 21 et 22 septembre 2012, de 10h à 17h, aura lieu l'émission Premier Jour du timbre « Camp des Milles 1939-1942 », accordé par la Présidence de la Vème République sur un évènement intervenu pendant la période de l'Etat Français de Vichy.
Un bureau temporaire de La Poste se tiendra dans l'enceinte de la Fondation avec cachet à date spécial. Une carte postale spécialement créée sera également proposée.
L'Association philatélique du Pays d'Aix tiendra un stand aux mêmes horaires jusqu'au 23 septembre. Les visiteurs pourront y découvrir une exposition philatélique des collections internationales de Henri Neimarck sur les camps d'internement et la Shoah...

→ *Renseignements*

Yvon Romero 04 42 27 06 46
yvon.romero@orange.fr

Le dessinateur Marc Taraskoff et le graveur Claude Andréotto seront présents

// CORSY / BEISSON

LA RÉNOVATION URBAINE PREND SON ENVOL

La Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine initiée par Jean-Louis Borloo, lors de son passage au ministère délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine a insufflé dès 2010 la requalification par la Ville d'Aix de Corsy et Beisson, deux de ses quartiers classés en Zone Prioritaire Sensible(ZUS) dans le cadre du programme national de réhabilitation, piloté par l'Agence Nationale Urbaine (ANRU).
Le programme aixois de rénovation urbaine, géré par Sophie Joissains élue déléguée à la Politique de la Ville, couvre 968 appartements intégralement réhabilités ainsi que la construction de 215 de logements neufs. Une opération aujourd'hui estimée à 72 millions euros, cofinancée par l'État, la Communauté du Pays d'Aix, la Ville, le Conseil Régional, le Conseil Régional, la Caisse des Dépôts et Consignations et les bailleurs sociaux. Régulièrement, financeurs, partenaires institutionnels et techniciens se retrouvent dans le cadre de comités de pilotage pour faire un point sur l'avancée du dispositif désormais en phase opérationnelle.

PREMIERS COUPS DE PIOCHE DÈS CET AUTOMNE

A Corsy, la construction d'un ensemble de 30 logements par le bailleur 13 Habitat débutera mi-2013. La première pierre d'un bâtiment de 35 appartements prévu sur l'emplacement de l'ancien stade de football par Pays d'Aix Habitat sera scellée dès cet automne. La SACOGIVA, également partenaire du programme aixois de rénovation urbaine, livrera 5 logements dans le quartier de Ravanas, au Jas de Bouffan, pour reloger les habitants du quartier. La création de 37 logements sur le site de la Chevalière intervient également dans le cadre du programme de rénovation urbaine afin de reloger partiellement les 75 familles occupant Le Lopofa, bâtiment voué à être démoli puis reconstruit sur un autre schéma urbanistique.
A Beisson, 13 Habitat reconstruira dès le second semestre 2014 en lieu et place de l'actuel bâtiment N, un nouvel ensemble accueillant logements et services de proximité à la population.

// BEISSON

LE BELVÉDÈRE REQUALIFIÉ

Ce site qui bénéficie d'une vue plongeante sur le centre ancien sera revisité en une esplanade familiale et conviviale, facile d'accès et libre de tout véhicule à moteur. Les espaces verts y occuperont une place prépondérante, des arbres seront plantés pour ombrager le site aménagé de bancs publics. Dans le cadre de Marseille Provence 2013 capitale de la culture, un projet d'installation d'une œuvre contemporaine en figure de proue du belvédère est à l'étude. Cet aménagement sera finalisé fin 2013. A noter également que la rénovation des écoles et crèches des deux quartiers est en cours.

// INFRASTRUCTURES

RÉPONSES AUX FAMILLES

Deux micro-sites sportifs ont été construits dans les quartiers concernés par la rénovation urbaine. Après une longue concertation avec les habitants pour le choix du lieu d'implantation, celui de Beisson est finalement sorti de terre au cœur du quartier, sur la grande esplanade.
À Corsy, cet équipement pluridisciplinaire jouxte l'équipement de proximité Albert Camus qui sera bientôt requalifié. Dans le programme est également prévu l'aménagement d'un pôle d'activités ludiques, sportives et familiales doté d'un espace dédié à la pétanque, d'une aire de jeux pour les enfants et d'une maison des familles dont la capacité d'accueil sera de 300 personnes. Un centre médical accueillant une pharmacie et un laboratoire d'analyse (plate-forme régionale de biologie médicale) est fonctionnel depuis plusieurs mois.

// RELOGEMENT

OÙ EN EST-ON ?

Une Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Sociale (MOUS) a été désignée afin d'accompagner les habitants dans ce projet de réhabilitation, de reconstruction et d'amélioration du cadre de vie. Les familles concernées par la réhabilitation ne sont pas relogées, contrairement à celles dont la résidence fera l'objet d'une démolition. C'est le cas des habitants du bâtiment N à Beisson et ceux du square des Buissons Ardents où il ne reste plus que quatre familles à reloger et du Lopofa à Corsy.
A Beisson, sur les 30 locataires du bâtiment N concernés par ce dispositif, 8 locataires ont déjà déménagé et 6 sont sur le point de le faire. Parmi ces derniers, 3 devraient rester dans le quartier et les trois autres familles emménageront à Ravanas.

// PROXIMITÉ

LE VOLET SOCIO-ÉCONOMIQUE AU CŒUR DU PROJET

A Corsy, un futur pôle commercial devrait voir le jour à l'entrée du quartier, en lieu et place des « Buissons Ardents ». Le projet prévoit la construction d'un immeuble sur deux niveaux, avec un espace commercial au rez-de-chaussée et des bureaux à l'étage.
A Beisson, une offre commerciale est à l'étude en faveur des habitants.
Le programme de rénovation urbaine d'Aix, c'est aussi des opportunités d'embauche pour les résidents des quartiers au titre de la clause d'insertion. Une charte a été signée par les partenaires institutionnels. Aussi s'engagent-ils, pour chaque marché passé, à mobiliser les entreprises à recruter. A ce jour, 13 CDD ont été contractés.

LE CUCS RECONDUIT JUSQU'EN 2014

La Ville et ses partenaires ont prolongé le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de deux ans. Egalité des chances, lutte contre les discriminations et expression sous toutes ses formes, sont au cœur de ce dispositif.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de la Ville d'Aix-en-Provence signé en 2007 pour une durée de trois ans et prorogé en 2010 pour un an, est arrivé à échéance.
Conformément aux possibilités offertes par deux circulaires ministérielles, la Ville a décidé d'un commun accord avec ses partenaires (État, Communauté du Pays d'Aix, Conseil Régional, Association Régionale HLM, Caisse d'Allocations Familiales et Conseil Général) de reconduire le dispositif jusqu'au 31 décembre 2014.

111 projets financés

Le CUCS, c'est un ensemble de mesures et de dispositifs pensés et programmés comme des leviers d'action d'une politique de solidarité, en direction de territoires en proie à des difficultés et des habitants touchés par la conjoncture socio-économique ou fragilisés par des situations familiales précaires. Les jalons du CUCS version 2012-2014 ont été posés le 23 novembre 2011, lors d'une réunion qui s'est tenue sous l'égide de Sophie Joissains, sénatrice des Bouches-du-Rhône et adjointe au maire en charge de la Politique de la Ville et de l'Habitat. 143 associations étaient présentes et autant de projets déposés pour des actions sur des territoires comme le Jas de Bouffan, Corsy, Beisson, Aix Nord ou encore la Pinette, jugés prioritaires. L'orientation de ce nouveau CUCS a été définie autour de cinq thématiques majeures d'intervention sur un public vulnérable : la réussite éducative, l'emploi-l'insertion, la prévention de la délinquance, l'accès aux droits, la santé et le cadre de vie. 111 projets portés par environ 80 associations aixoises ont été retenus pour être financés et présentés lors de la commission territoriale du 13 juillet dernier. 800 000 euros seront injectés dans ce CUCS pour garantir aux quartiers concernés un dynamisme associatif et tendre vers une égalité des chances entre les différentes catégories socio-professionnelles aixoises.

Les actions financées dans le cadre du CUCS sont très diverses mais visent à lutter contre la discrimination , et en faveur de l'égalité des chances.

Le CUCS, pour réapprendre à manger
Parmi la large palette d'actions soutenues, la majeure partie des porteurs de projets ne fait que répondre aux besoins constatés par une présence accrue sur le terrain, avec inéluctablement une dimension sociale, parfois même artistique, culturelle ou sociétale. C'est le cas notamment du Comité Départemental d'Éducation à la Santé des Bouches-du-Rhône (CODES 13) qui prend à bras-le-corps l'obésité et la « mal bouffe », des problèmes longtemps considérés comme étant exclusivement nord-américains, mais qui sont en train de gagner le vieux continent. Depuis 2009, la Direction de la Politique de la Ville ne cesse de tirer la sonnette d'alarme en mettant en place un véritable plan d'action contre la surcharge pondérale. Parents, enseignants, animateurs sociaux culturels sont les moteurs de cette action qui vise à sensibiliser les enfants à l'importance de manger équilibré. Une expérience mise en place sur le quartier d'Encagnane pour une durée de trois années durant lesquelles ces acteurs sont accompagnés par une équipe spécialisée du CODES 13 composée d'une diététicienne et d'une coordinatrice. Cette année, c'est l'école maternelle Paul Arène qui a sensibilisé ses élèves à ce problème de santé publique, à travers des ateliers et des « cafés - parents ». En 2013, ce dispositif sera étendu aux autres écoles du quartier, ainsi qu'aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

// DÉLINQUANCE

AIX RELATIVEMENT ÉPARGNÉE

La récente présentation des axes de travail retenus par le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) – déjà évoqués sur le site Internet de la Ville, et que nous présenterons plus en détail dans un prochain numéro d'« Aix en Dialogue » – a permis de donner un coup de projecteur sur les chiffres de la délinquance à Aix.
De la présentation préliminaire effectuée, il résulte qu'Aix est une ville sûre, où ne règne pas le sentiment d'insécurité que l'on retrouve dans nombre d'autres villes, et où l'on note une délinquance moindre qu'ailleurs. Le critère est celui des « faits constatés » pour 1 000 habitants : en 2011, il était à Aix de 81, contre 104 à Nîmes et 120 à Avignon.
Le centre-ville concentre près du quart (23%) de la délinquance de toute la commune. Cela résulte du fait que le centre est extrêmement fréquenté, et compte un grand nombre de magasins, d'établissements de nuit et autres. La délinquance de voie publique concerne d'abord les vols à la tire (30%) et les vols avec violence (15%).
Dans les autres quartiers, y compris les villages, la délinquance est évidemment moindre, et prend surtout la forme de cambriolages et de vols à la roulotte, c'est-à-dire à l'intérieur des véhicules ou d'accessoires de véhicules.

EFS

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Donner son sang à Aix-en-Provence

C'est facile !

Où donner ?

Maison du Don du Pays d'Aix

25, Bd A.BRIANT - 13100 Aix-en-Provence

Quand donner ?

Du lundi au vendredi de 8h à 16h
Le samedi de 8h à 12h30

04 42 12 61 90

Lignes : 2, 9, 20, 21 et Mini 2- Arrêts: Pasteur ou Nations

Parking Gratuit

Des collectes mobiles sont également organisées.
Pour connaître la collecte la proche de chez vous :

www.e-donneur.com

N°Azur 0 810 810 109

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

web

AIX EN PROVENCE

// PUYRICARD

70 000 BÉBÉS
NÉS SOUS UNE BONNE ÉTOILE

La maternité catholique de l'Etoile a vu naître son 70 000ème bébé en juillet, quelques jours après la réouverture intégrale de l'établissement qui a fait l'objet d'un long chantier de rénovation.

Les 29 et 30 juin dernier, la clinique du village a organisé deux journées portes ouvertes. Une occasion pour le grand public de découvrir des locaux entièrement rénovés et quelques nouveautés. L'établissement affiche son renouveau dès l'entrée, avec un réaménagement du hall d'accueil et un long couloir désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Les chambres des patientes ont aussi fait l'objet d'importants travaux de peinture et d'amélioration du confort, avec le changement des sanitaires et l'installation des systèmes de climatisation. Cette vaste opération de réhabilitation qui a démarré en novembre 2009 a été menée simultanément à celle qui a abouti à la création de deux nouvelles unités. Le nouveau service néonatologie dispose de dix places pour les mamans et d'un espace kangourou de 10 lits. La néonatologie a pour vocation d'optimiser les conditions de développement des nourrissons prématurés, tout en préservant la proximité entre le bébé et sa mère. Seul un couloir les sépare. Certains soins sont même prodigués au nouveau-né dans la même chambre que la mère, lorsque notamment il ne s'agit pas de réanimation ou si la médication n'est pas intensive. Autre innovation de la maternité, l'ouverture d'un espace physiologique. Il s'agit de permettre aux femmes qui le souhaitent, d'accoucher le plus naturellement possible et dans des conditions de sécurité optimum. L'espace est organisé sur deux salles, l'une dédiée à la préparation dans une baignoire, une autre pour l'accouchement proprement dit. Si la venue au monde de l'enfant se fait sans péridurale ni autre intervention médicale, la mère et l'enfant restent toutefois sous surveillance post-natale, avec des moyens humains et techniques modernes et conséquents. Depuis son ouverture en 1975, l'Etoile c'est environ 2 500 naissances par an et des prestations saluées et certifiées par la haute Autorité de Santé.

// LES MILLES

« LES MILLES ANIMATIONS » ACCUEILLE SON NOUVEAU PRÉSIDENT

Depuis le mois de juillet, Francis Declercq est le nouveau président de l'association Les Milles Animations. Il succède à Jean-Paul Arcani.

Le 23 septembre prochain, le cours Bremond accueillera le traditionnel forum des associations milloises. Une trentaine d'associations devraient répondre à l'invitation des organisateurs, pour présenter les activités sportives, artistiques, ludiques et culturelles qu'elles proposent. Une occasion pour Francis Declercq de rencontrer toutes celles et ceux qui font vivre le village, et qui pourraient bien être des partenaires dans l'exercice de sa nouvelle fonction. Francis Declercq est en effet, le nouveau président de l'association Les Milles Animations. Né il y a 65 ans à la coopérative viticole dont Charlot son papa était gérant, Francis Declercq est millois depuis plusieurs générations. Amoureux de son village, cet ancien chef d'entreprise et ex-directeur du Foyer des Jeunes Travailleurs des Milles est de retour au pays, après quelques années d'exil à Martigues. Il quitte la Venise provençale et retrouve le clocher de son enfance avec cet engagement et ce militantisme associatif qui le caractérisent tant. Président de l'Association Coopérative Social du Bâtiment et des Travaux Public du Pays d'Aix, administrateur de la Médecine du Travail, membre du Comité Communal des Feux de Forêt, Francis Declercq n'en est pas à sa première expérience à la tête d'une structure associative. Une expérience riche et variée, qu'il compte bien mettre à profit pour réveiller le village, lui faire retrouver sa convivialité et son esprit d'antan. À l'aube de fêter ses dix ans, Les Milles Animations tient un nouveau président qui pourrait bien lui donner une nouvelle dimension.

// DURANNE

SKATE PARC ET MICRO-SITE SPORTIF : SUITE ET FIN DES TRAVAUX

Les travaux de construction d'un micro-site sportif sur le secteur du Grand Vallat devraient reprendre courant septembre. Cette tranche du chantier consistera à poser une structure métallique de 34 mètres de long sur 17 de large et équiper le sol d'un gazon en synthétique. La livraison du chantier est prévue pour le mois d'octobre et le coût de l'ouvrage est de 60 000 euros. C'est aussi en cette période de rentrée que se poursuivra la réalisation d'un skate parc sur ce même secteur du Grand Vallat. Une infrastructure de 440 m² qui devrait faire le bonheur des amateurs de skate, vélo cross et autres rollers. Bordures en béton pour les figures de style, forme incurvée pour la vitesse, l'enceinte est également sécurisée par des garde-corps aux extrémités. Enfin, pour éviter la stagnation des eaux de pluie, un système de drainage des eaux est prévu.

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE À LA DURANNE

Jean-Claude Rougier a été nommé conciliateur de justice et affecté à la Duranne. La conciliation peut s'avérer efficace pour trouver une solution amiable. Problèmes de voisinage, litiges commerciaux, différents entre particuliers ou avec l'administration, tous les domaines peuvent être abordés pour éviter une longue et coûteuse procédure judiciaire, devant des tribunaux saturés. Jean-Claude Rougier tient des permanences à la mairie annexe tous les jeudis matin, de 9h à 11h30.

// LUYNES

LES ASSOCIATIONS FONT LEUR RENTRÉE

Le samedi 15 septembre, la place de la Libération connaîtra son affluence des grands jours pour le forum des associations luynoises.

C'est le 15 septembre que les associations du village se sont donné rendez-vous sur la place de la Libération pour le forum de la vie associative luynoise, organisé chaque année par le comité des fêtes et sa présidente Françoise Saint-Oyant. Une quarantaine d'associations devrait prendre possession des abords de la mairie annexe pour présenter au public toutes les activités proposées ainsi que les conditions d'accessibilité. Activités culturelles, ateliers artistique, disciplines sportives, modalité d'inscriptions, historique des structures,les acteurs de la vie du village se dévoilent aux adhérents potentiels. D'autres organisations seront également présentes pour sensibiliser ou susciter des vocations. C'est le cas par exemple des associations de défense et de protection de l'environnement, c'est aussi le cas des sapeurs pompiers de Valabre qui chaque année viennent présenter leur noble profession. À 13h, un apéritif sera offert à tous les participants par le Comité des Fêtes.

LES ANCIENS SE RETROUVENT AUTOUR D'UN REPAS

Après une longue pause estivale, Luynes Loisirs reprend ses activités et retrouve ses 180 adhérents.

Le 29 septembre, Manuel Cazorla, président de Luynes Loisirs depuis 2004, a convié tous ses séniors autour d'un grand repas, dans leurs locaux qui ont fait l'objet d'un agrandissement par la Ville en 2010. Pour certains, il s'agit d'une façon conviviale de se retrouver, pour d'autres, c'est l'occasion de nouer des amitiés et sortir de l'isolement. Ouvert tous les après-midis du lundi au vendredi, Luynes Loisirs est à l'image de tous ces autres clubs de 3ème âge de la ville qui, à travers des activités ludiques, sportives et cérébrales, contribuent à la santé physique et mentale des aînés, mais sont également une issue échappatoire à la solitude et l'exclusion.

// SERVICE

LA POSTE, L'ENTREPRISE JAUNE QUI SE MET AU VERT

Le 23 juillet dernier, La Poste a mis en circulation cinq Quadéos. Des véhicules électriques ergonomiques et facile à conduire, voués à remplacer les scooters des facteurs et les véhicules thermiques.

Tous les trois ans, La Poste procède à une redéfinition de ses tournées, appelées à évoluer avec la Ville. Cette année, c'est aussi l'occasion de changer l'équipement et de présenter un nouveau véhicule, non polluant. Les Milles et la Duranne sont les premiers secteurs du territoire aixois à être desservi par les Quadéos, ces nouveaux véhicules écologiques dont La Poste est en train de s'équiper pour la collecte et la distribution du courrier. Un programme national, puisque 500 véhicules du genre seront mis en circulation en France avant la fin de l'année, ils viendront se rajouter aux 210 déjà déployés en 2011. Ecologique et simple d'utilisation, le Quadéo affiche une autonomie de 25 km et peut transporter jusqu'à 150 kg de courrier. Il a pour objectif de remplacer les traditionnels scooters jaunes et les voitures thermiques dans les zones urbaines et sur-urbaines.

D'ici à 2015, plus de 3 000 Quadéos seront en circulation sur l'ensemble du pays, ce qui devrait entraîner une suppression progressive des véhicules motorisés. Une mesure non négligeable pour la protection de l'environnement, quand on sait qu'un Quadéo, c'est trois tonnes de CO^2 en moins par rapport à une voiture thermique.

20 véhicules de ce type sont déjà opérationnels sur le département, 80 autres sont attendus avant la fin de l'année.

LA POSTE EN CHIFFRE

112 tournées pour l'ensemble de la Ville d'Aix, dont 27 sur les quartiers ouest.
1 plateforme centrale de production aux Milles
4 unités de distribution (Les Milles, Pasteur, Val de l'Arc, Jas de Bouffan)
160 000 lettres distribuées chaque jour
250 000 lettres collectées chaque jour
1 numéro de téléphone pour les réclamations (36 31)

// CIRCULATION

LA RUE NOSTRADAMUS À DOUBLE SENS

Elle était descendante, depuis le 9 juillet, la rue Nostradamus est à double sens. Désormais, les automobilistes qui arrivent de l'avenue du RICM , de la clinique Rambot ou par le cours des Arts et Métiers pourront rejoindre la rue Pétrarque en remontant cette artère située entre le parc Rambot et le collège du Sacré Cœur.

// LOGEMENT

P.A.S. : LE DISPOSITIF GAGNANT

Créé par la mairie pour réduire le nombre de logements vacants dans le centre-ville, « Propriétaire Aixois Serein » (PAS) vise à stabiliser les loyers et à garantir leur paiement. Le dispositif, lancé en partenariat avec la SEMEPA (Société d'Économie Mixte d'Équipement du Pays d'Aix) et l'ALPA (Association Logements Pays d'Aix), propose aux propriétaires de logements vacants de les louer sous la forme d'un bail de trois ans renouvelable. Un prix est fixé : 11,41 € maximum le mètre carré pour un logement de moins de 50 m^2, 9,22 € pour un logement de plus de 50 m^2. C'est inférieur au prix du marché (15 €/m^2), ce qui est très attractif pour le locataire. Mais le propriétaire en retire aussi certains avantages. D'abord, ses loyers sont garantis pendant trois ans par l'opération. Ensuite les revenus locatifs sont déductibles jusqu'à 60%. Par ailleurs, si avant de le mettre en location, l'appartement nécessite des travaux de rénovation, le propriétaire peut bénéficier d'une subvention de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) allant jusqu'à 55% du montant total des travaux. Enfin, une prime de conventionnement social de 9 100 € est prévue pour le propriétaire qui adhère au PAS.

→ *Informations propriétaires*
au 04 42 17 43 43

// SPORT

LA DURANNE EN COURANT

« Duranne Animation », le club « Aix Athlé Provence » et l'Office Municipal des Sports organisent, fin septembre, une course pédestre baptisée « L'Enduranne ».

C'est une première : samedi 29 septembre aura lieu, entre le quartier de la Duranne et l'Europôle de l'Arbois, une course pédestre. Son nom : « L'Enduranne ». Etablie sur un circuit de 6 km, avec un dénivelé d'environ 60 m, elle comprendra deux épreuves : une course féminine de 6 km et une course de 12 km ouverte à tous.

La paternité de cette épreuve revient à « Duranne Animation », le comité des fêtes du quartier présidé par Florence Perrin. Si Duranne Animation prendra en main, l'accueil, l'organisation et les festivités, pour l'aspect technique, l'association s'est tournée vers un spécialiste en la matière : le club « Aix Athlé Provence », qui compte plus de mille adhérents, et qui organise régulièrement des courses importantes, comme, en mai dernier, le semi-marathon et le 7 km au féminin. Pour cette « Enduranne », les organisateurs devraient compter sur la participation de nombreux amateurs de jogging et d'un champion confirmé, Benoît Z., co-détenteur du record d'Europe du

marathon et licencié à « Aix Athlé Provence » depuis l'an dernier.

Le coût de l'inscription est de 9 € pour les 6 km, et 10 €€pour les 12 km (sur chaque dossard, 1 € sera reversé à l'association « CentPourSangLaVie », qui lutte contre la leucémie). Le retrait des dossards se fera sur le forum Georges-Charpak (parking de la Mairie annexe de La Duranne) le jour de la course, de 14h à 16h45. Le départ des deux courses est fixé à 17h. Les arrivées se feront au même endroit.

→ *Inscriptions*

www.kms.fr/

// PUYRICARD

7ÈME ÉDITION DE « LA VIRADE DE L'ESPOIR »

Les 28 et 29 septembre, Christelle Labbay organise pour la 7ème fois sur le plateau de Puyricard, «La virade de l'espoir ». Il s'agit d'un événement qui permettra de mieux faire connaître cette maladie génétique aux effets dévastateurs et de collecter des fonds au profit de « Vaincre la Mucoviscidose », une association nationale qui sensibilise et encourage la recherche, dont Christelle Labbay est la représentante départementale. Ce sont les 800 enfants des trois écoles du plateau qui lanceront l'opération le vendredi 28 septembre, avec une grande marche dans Puyricard. Le lendemain, la suite du programme sera beaucoup plus festive. Dès 17h, la salle des fêtes du village ouvrira ses portes pour des cours de danse bretonne, avant d'enchaîner avec un Fest-Noz, où crêpes, cidre et musique celtique seront les ingrédients d'une soirée réussie. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

→ *Informations*

www.vaincrelamuco.org

LE VILLAGE FÊTE LES VENDANGES

Le 23 septembre prochain se dérouleront une messe et la traditionnelle bénédiction des ceps par le père Thierry Gallay, curé du village. Une animation musicale sera assurée par la Belugo de Puericard, une association de défense et de promotion de la culture provençale. Et comme pour illustrer le bon vivre en campagne, les convives seront invités à prendre part à un en-cas champêtre.

→ *Informations*

www.ccap.associations-puyricard.fr
Tel : 06 68 37 13 85

// JAS DE BOUFFAN

FORUM DE L'EMPLOI AU GÉANT CASINO

Le vendredi 21 septembre à Géant Casino, il y aura ceux qui courront les rayons pour remplir leurs caddies et d'autres qui sillonneront CV à la main, des stands, à la recherche d'un emploi ou d'un conseil. Le centre commercial accueille en effet un forum de l'emploi, de la formation et la création d'entreprises, organisé par La Cité des Métiers, une plate-forme ressource créée par la Communauté du Pays d'Aix et spécialisée dans le conseil en matière d'orientation, reconversion, recherche d'emploi ou encore dans le choix d'une formation professionnelle. Entreprises, institutions, associations, une quarantaine de partenaires seront représentés sur des stands, dont certains recruteront directement, sur place. Pôle Emploi et des spécialistes en matière de conseil, d'accompagnement et de tutorat dans la création d'entreprises seront également présents pour informer les futurs entrepreneurs.

LA MAIRIE ANNEXE REÇOIT LES FUTURS OFFICIERS

Avec ses universités, Aix-en-Provence et son bassin est un remarquable vivier pour le Centre d'Information et de Recrutement des forces Armées (CIRFA). Un potentiel que l'institution a su exploiter, puisque chaque année, nombreux sont les étudiants originaires du Pays d'Aix qui optent pour l'uniforme et embrassent des carrières militaires. Le 24 septembre prochain, la mairie annexe des quartiers ouest accueille une dizaine de jeunes qui viendront signer leurs contrats d'officier. Un moment solennel, le début d'une nouvelle vie au service de la paix et de la patrie. Le CIRFA, c'est environ 11 000 recrutements par an dont plus de 500 pour le statut d'officier, plusieurs corps de métiers accessibles à tous les niveaux et toutes les compétences.

→ *Informations*

CIRFA d'Aix en Provence
04 42 95 18 31

LA RENTRÉE DES TRANSPORTS

Deux rendez-vous dédiés aux transports marquent la rentrée. La semaine européenne de la mobilité tout d'abord, du 16 au 22 septembre, dont le succès escompté permet de peser sur le débat public. Bus, train, vélo, marche à pied, covoiturage ou même rollers, la question de la mobilité y est abordée le plus largement possible. Deux sujets retenus cette année : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions et des nuisances et le changement de comportement.
Partenaire de la semaine de la mobilité, l'Automobile club d'Aix s'investit plus particulièrement dans les semaines de la sécurité routière, du 8 au 20 octobre. Jalonnée de nombreuses animations, cette 24ème édition entend sensibiliser prioritairement les jeunes et les seniors.

ZIK ZAC
VOYAGE AU BOUT DU SON

Le festival des musiques du monde fait sa rentrée en fanfare les 21 et 22 septembre. Désormais bien installé devant le viaduc de l'Arc de Meyran, le Zik Zac 2012 promet de jolies découvertes avec des artistes venus d'Inde, du Tchad, d'Allemagne, du Sénégal, de France aussi, d'Aix notamment, et même un duo rock « palestisraëlien ». Le groupe toulousain Zebda y fera son retour, en compagnie du collectif du Peuple de l'Herbe, sans oublier Gari Greu, l'infatigable tchatcheur du Massilia Sound System.

→ *Informations*

Festival Zik Zac, les 21 et 22 septembre à l'Arc de Meyran. www.zikzac.fr

// PASINO
« IMAGINE-MOI CAPABLE » DE WAKE UP

Vendredi 21 septembre prochain, à 20h30, la troupe Wake up investit le Pasino d'Aix et propose le spectacle « Imagine-moi capable ». Cette représentation promet d'être haute en couleurs puisqu'elle mêle chant gospel, rock, le tout sous forme de comédie musicale.

→ *Informations*

06 80 31 62 99
generation.wake.up@hotmail.fr
Tarif normal : 16€
Tarif réduit : 9€
(groupes, étudiants, scolaires...)

// CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR
UN CONCERT POUR LA RECHERCHE

L'Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales – ARTC sud – organise un concert d'orgue à quatre mains exceptionnel au profit de la recherche sur le cancer, en collaboration avec le service neurologie du Professeur Olivier Chinot (Timone Marseille) et de son équipe. Le concert aura lieu à la Cathédrale Saint Sauveur avec projection sur écran géant.

→ *Informations*

Cathédrale Saint Sauveur - Vendredi 28 septembre – 20h30
Tarif – 15€. Prévente des billets au Forum Harmonia mundi (20, place de Verdun) ou sur place (de 17h00 à 20h30). Renseignements au 06 03 90 20 00

// HENRI DOBLER
L'HOMME QUI N'AIMAIT PAS CÉZANNE

Il détestait la « sale peinture » du peintre aixois. L'histoire en a pourtant fait un génie tandis qu'Henri Dobler tombait dans l'oubli. Son sort est injuste, tout comme l'anecdote est réductrice. Né à Marseille en 1863 et mort à Aix en 1941 Henri Dobler est avant tout un personnage haut en couleurs, à qui hommage doit être rendu. Poète, peintre, décorateur, écrivain, théoricien et compositeur, il fut aussi collectionneur et donateur du Pavillon de Vendôme, dont il est le dernier propriétaire. Son ancienne demeure invite à découvrir son histoire, qui épouse celle de la ville, jusqu'au 14 octobre.

→ *Informations*

Henri Dobler, la maison de rêve, jusqu'au 14 octobre au Pavillon de Vendôme

// FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE

LA CHANCE AUX CHANSONS

Du 28 septembre au 6 octobre, le Festival de la chanson française (FCF) revient pour une dixième édition en Pays d'Aix et bien sûr à Aix, notamment à la salle du bois de l'Aune au Jas de Bouffan et à l'Espace Jeunesse boulevard Aristide Briand. Fidèle à sa réputation il rend hommage aux « anciens », cette année Serge Reggiani (parrain du festival), et programme de nouveaux talents et de jeunes artistes, «les découvertes».

Pour fêter sa décennie, le Festival réinvite également des artistes qui ont marqué et ont contribué à sa notoriété. L'occasion de (re)découvrir Yves Jamait, Paris Combo (photo), Art Mengo, Raggasonic ou les Fatals Picards.

→ *Informations*

Programmation complète sur: www.festival-chanson-francaise.com/

JOURNÉES DU **PATRIMOINE**

Aix, ses aqueducs qui devaient alimenter jadis la ville, ses fontaines dont le nombre est si élevé qu'on peine à le chiffrer, sa noria ; les représentations autour de l'eau y sont si prégnantes que le thème choisi cette année pour les Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre -Sources d'inspiration- devrait être fertile. Pour remonter la source, des visites exceptionnelles sont programmées, avec des lieux exceptionnellement ouverts. Les visiteurs pourront aussi retrouver la 5ème édition du forum des métiers du patrimoine. Un hommage sera rendu à Darius Milhaud, dont c'est le 120ème anniversaire de la naissance et dont la maison -le Logis du Bras d'or- ferme élégamment la perspective du cours Sextius.

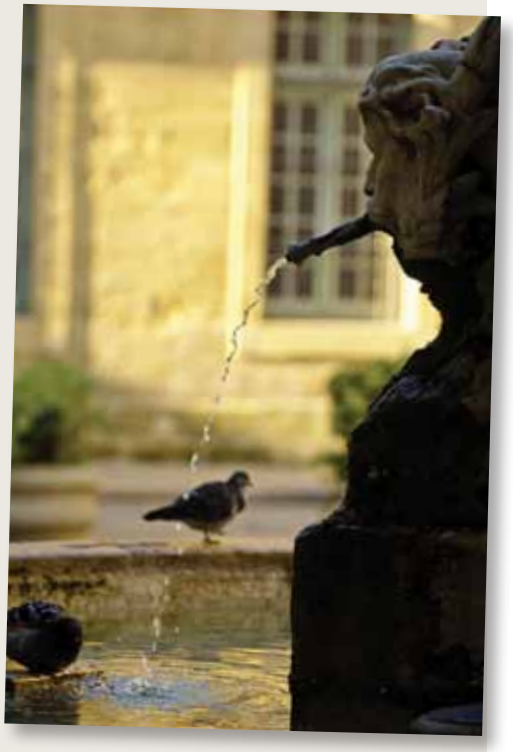

→ *Informations*

Les Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre.

DEUX VIDE-GRENIERS **A LA RENTRÉE**

Les Aixois ont rendez-vous pour deux vides greniers. Le premier, organisé par l'association TPLJ se tiendra le 23 septembre sur l'Allée Mozart (inscriptions le 13 septembre de 9h à 12h au bar Le Van Loo – prix 20€). Le second, organisé par la Ville se tiendra le 7 octobre sur le cours Sextius (inscription de 9h à 12h le 20 septembre 19 rue Gaston de Saporta prix 17,80€). Pour vendre ou chiner, deux rendez-vous à ne pas manquer !

// SOLIDARITE

L'ABUS DE BRIOCHES RECOMMANDÉ POUR LA SOLIDARITÉ !

Du 8 au 14 octobre 2012, l'UNAPEI reconduit l'opération brioches. L'association « Institut des Parons », soutenue par les familles, les bénévoles, les clubs services Lions et Rotary, vous propose d'acheter des brioches, au prix unitaire de 5 €, sur l'un de ses stands. L'intégralité des bénéfices contribue à améliorer les activités quotidiennes – pédagogiques, éducatives et de loisirs – des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux et autistes accueillis à l'Institut des Parons.

→ *Informations*

A partir du 12/10 (après-midi) et le 13/10 : Allées provençales, cours Mirabeau (passage Agard), place Richelme, Carrefour les Milles, Géant Jas de Bouffan et Casino St Jérôme
14/10 : parvis des églises St Jean de Malte, Cathédrale, St François, St Paul

► Éclairage politique

Maryse Joissains Masini : « *L'exposition Camus aura bien lieu et devrait préfigurer la naissance d'un musée Camus* »

Après de nombreux rebondissements, l'exposition en trois parties dédiée à Albert Camus aura bien lieu. Annulée pour cause de désaccord entre le commissaire préssenti et MP2013, elle aura finalement bien lieu avec Michel Onfray.

Aix en Dialogue : Ces derniers mois, l'annulation, puis la re-programmation de l'expo Camus a fait coulé beaucoup d'encre. La municipalité a été accusée d'avoir souhaité annuler cette exposition pour satisfaire la communauté des rapatriés.

Maryse Joissains Masini : *« C'est bien évidemment faux. Je suis toujours très perplexe sur la promptitude des médias à réagir et à interpréter les faits. Je rappelle que la Ville et la Communauté du Pays d'Aix sont des partenaires financiers de MP2013, en aucun cas les décideurs ou les organisateurs. Lorsqu'il y a eu des problèmes entre MP2013 et Benjamin Stora l'ancien commissaire d'expo je n'étais pas du tout dans «le circuit.» J'en ai pris connaissance par la presse.*

AED : Pourtant il a été écrit que vous ne souhaitiez pas que cette exposition se tienne sur Aix.

MJM : *Comment pourrais-je être contre alors qu'au lancement de la capitale européenne je me suis battue pour que cette exposition ne parte pas à Marseille. J'avais même fait valoir le fait que nous étions dépositaire, à la cité du livre, du fonds Camus. Dès que j'ai eu l'assurance que nous aurions l'exposition, j'ai laissé les spécialistes culturels travailler avec Catherine Camus et MP2013.*

AED : Aviez vous contesté le choix de Benjamin Stora ?

MJM : *Pas du tout. Contrairement à ce que certains aiment à faire croire, je n'aime pas faire d'ingérence, sauf s'il y a un risque de trouble à l'ordre public. MP2013 avait fait ce choix... puis il y a eu un changement d'orientation dont j'ai pris acte.*

AED : Aujourd'hui, Michel Onfray semble pressenti pour être le nouveau commissaire de cette exposition. Est-ce vous qui l'avez choisi?

MJM : *Pas plus que Benjamin Stora je n'ai eu mon mot à dire pour Michel Onfray. J'ai juste exprimé aux organisateurs de MP 2013 ma déception de voir l'exposition annulée. je leur ai demandé de tout mettre en œuvre pour que cette exposition ait lieu. Il y a quelques semaines ils m'ont dit avoir, avec Catherine Camus, remis sur les rails cette manifestation. Cette dernière doit célébrer l'œuvre d'Albert Camus et ne mérite pas de polémique. J'ai donc acté cette décision qui devrait prochainement être soumise à la validation du conseil d'administration de MP2013.*

AED : Vous avez rencontré Michel Onfray, comment cela s'est-il passé?

MJM : *Cela c'est très bien passé, comme cela se serait très bien passé avec Benjamin Stora si je l'avais rencontré. Michel Onfray a accepté de participer à ce projet en émettant le souhait que dans la continuité de l'exposition de 2013, Aix dédie un musée à Albert Camus. Ce projet me convient parfaitement et je trouverais assez cohérent qu'Aix, dépositaire d'une partie de l'œuvre de Camus, puisse la mettre en scène.*

AED : La ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, compte-tenu du choix de Michel Onfray, retirerait la participation financière de l'Etat....

MJM : *C'est ce que j'ai appris par la presse... je viens de lui envoyer un courrier pour lui dire qu'il serait incroyable que l'Etat se désengage car le choix du commissaire ne lui convient pas. Et que si c'était le cas, cela pourrait être interprété comme une forme de censure.»*

// CAMPS DE ROMS

QUE PENSE L'OPPOSITION ?

«La politique de Manuel Valls à l'encontre des camps de Roms plonge probablement nos élus socialistes dans une consternation profonde. Ceux-là même qui organisaient une ronde silencieuse sur la place de la Mairie, afin de protester contre ma demande de destruction des camps de Roms, se retrouvent aujourd'hui avec un pouvoir socialiste qui, en tout point, applique la politique de Nicolas Sarkozy. Comment peuvent-ils aujourd'hui justifier une politique qu'ils ont décriée ? Vont-ils subitement trouver des justifications à ce qu'ils jugeaient inqualifiable ? Il est parfois douloureux de sortir de l'opposition. Car entre la contestation idéologique et la réalité politique il y a souvent un monde que l'opposition d'alors occultait.»

AIX EN BUS « *Remettre de l'ordre de façon urgente!* »

Le 9 juillet le réseau Aix en Bus, repris par un nouveau gestionnaire changeait les tracés des lignes, leur numéro et les horaires... perturbant considérablement les habitudes des usagers et créant une grande colère. Maryse Joissains Masini a d'ores et déjà pris un certain nombre de mesures avant les 5 réunions publiques qui se tiendront cette rentrée.

Aix en Dialogue : Lors de la mise en service par Keolis du nouveau réseau de bus le 9 juillet dernier, cela a été la panique pour les usagers. Pourquoi avoir changé le réseau?

Maryse Joissains Masini : *« Le contrat qui liait la communauté du Pays d'Aix avec la société de transports s'est terminé il y a quelques mois. La loi imposait à la CPA le renouvellement du réseau de transport. L'adjudicataire a été choisi par une commission composée d'élus, de techniciens en présence d'un représentant de l'Etat. Le nouveau délégataire choisi a été la société Kéolis dont les tarifs et le nombre de kilomètres étaient plus intéressants que les propositions de l'ancien bénéficiaire du contrat. Les changements en matière de réseau de transports en commun sont nécessaires mais en ce qui concerne Aix en bus, les usagers se sont retrouvés perdus du jour au lendemain sans information préalable et c'est inadmissible.*

AED : Comment se fait-il qu'il y ait eu si peu de communication?

MJM : *Pour des raisons électorales la communication sur ce nouveau réseau n'a pas pu être mise en place avant les dates d'élections et malheureusement la société Kéolis a raccourci les délais d'information à la population de la nouvelle formule, ce qui explique en partie le mécontentement des usagers.*

AED : Que pouvez-vous faire concrètement?

MJM : *Je n'était pas membre de la commission qui a choisi le délégataire mais dès le 24 juillet j'ai convoqué une réunion en urgence avec les services de la Communauté du Pays d'Aix et Kéolis. J'ai immédiatement demandé que certaines modifications soient mises en place en respectant les doléances des usagers sur les lignes 7, 13,14,15,18,19,31 et 37. Parallèlement, durant quelques mois le billet aura une validité de durée d'une heure et demi au lieu d'une heure pour permettre aux clients de se familiariser avec le réseau.*

AED : Il semble y avoir aussi un défaut dans l'accueil du public.

MJM : *C'est la raison pour laquelle quatre comptoirs «Aix en bus» seront installés à l'office du tourisme, lieu central. Il était inconcevable que le seul point d'information se situe dans la rue des Cordeliers alors que la Rotonde est, par excellence, le point névralgique du réseau de transport en commun.»*

TEMPS PÉRISCOLAIRE « *Permettre aux enfants d'investir d'autres horizons* »

Après l'école, durant le temps d'interclasse, pendant les vacances scolaires, la ville met à disposition des élèves aixois une multitude d'activités. Sport, culture, paléontologie, musique, théâtre, cirque... Le temps périscolaire à Aix est particulièrement riche. Et la réforme des rythmes scolaires envisagée par le gouvernement, si elle voit le jour, va lui donner, de fait encore plus d'importance.

Aix en Dialogue : Le temps périscolaire est à la charge de la municipalité et semble particulièrement dense. Est-ce une priorité pour vous ?

Maryse Joissains Masini : *« L'école élémentaire relève de la compétence des communes. Nous avons des missions telles que la restauration scolaire ou les garderies qui sont incontournables. Le temps périscolaire est aussi de notre compétence mais certaines communes se contentent de mettre en place des plages de temps surveillé. Avec Patricia Larnaudie, l'élue à la l'Education et à la culture, nous avons souhaité que le périscolaire soit un temps d'ouverture pour les enfants.*

AED : Les acteurs culturels et sportifs semblent très investis dans ce projet

MJM : *Si nous avons eu la volonté et mis les moyens en place, les associations sont les dépositaires d'un savoir-faire et de compétences qu'elles mettent à la disposition des plus jeunes. Si vous prenez le dispositif Pass'sport club, tout le monde est gagnant : les clubs sportifs, qui ainsi peuvent attirer de jeunes recrues ; les Aixois, qui pour 50 euros par an peuvent faire découvrir une discipline à leur enfant ; et... la Ville, qui a déjà des sportifs de très bon niveau issus du Pass'sport club.*

AED : Le Gouvernement souhaite modifier à la rentrée 2013 les rythmes scolaires et envisage, dans les pistes de réflexion, une journée de 5 jours avec sortie à 15h30.

MJM : *Si tel est le cas, et nous travaillons déjà sur les conséquences qu'auraient ces différentes modifications, la principale serait le coût de la cantine du mercredi. Il faut savoir qu'un repas coûte près de 8,3 € et que nous facturons en moyenne 3,6 € aux familles. Le différentiel d'un peu plus de 4 euros est pris en charge par la Ville. Compte tenu que 10 000 enfants déjeunent à la cantine, le coût d'un repas supplémentaire dans la semaine serait de 40 000 euros pour la collectivité... Soit à l'année, près d'1,5 millions d'euros. Parallèlement, il va nous falloir revoir notre politique de temps périscolaire en permettant aux enfants de continuer à bénéficier d'activités multiples. Il est vrai que la réforme du rythme scolaire aura des incidences directes sur les communes. Mais quel qu'en soit le coût, la gestion du temps périscolaire reste une priorité absolue.»*

L'IMPROVISATION ET L'ESPRIT MERCANTILE ONT UN COÛT

Depuis notre élection, nous avons toujours eu à cœur de nous opposer à des projets de la Mairie touchant à l'intégrité du patrimoine architectural et culturel de la ville.

La rénovation in situ de l'Ecole d'Art rue Emile Tavan, concédée en juillet 2012 par la majorité municipale après de nombreuses vicissitudes, illustre parfaitement notre combat. En effet, nous avons remarqué que, depuis plusieurs années, la municipalité essayait, avec plus ou moins de succès, de se débarrasser de ses « bijoux de famille » et de dilapider le patrimoine architectural et culturel de la ville, dans un but uniquement mercantile, sans souci d'en conserver la vocation culturelle première. C'est ainsi que, malgré notre farouche opposition, elle a réussi à vendre à un promoteur privé l'ancien Office de Tourisme pour en faire un magasin high-tech. Heureusement, elle n'a pas pu en faire autant avec l'Ecole d'Art, pour des raisons essentielles juridiques, bien qu'elle évoque plutôt des difficultés matérielles. Il est important de noter que ce bâtiment fait partie du même lot que le Pavillon Vendôme. Or, déjà en 2010, la municipalité avait émis l'idée saugrenue de transférer le lieu de célébration des mariages de la Mairie au Pavillon Vendôme. Une telle décision, au-delà des conséquences pratiques non négligeables qu'elle n'aurait pas manqué d'entraîner, est apparue tout simplement inenvisageable, tant pour des raisons de sécurité et d'accessibilité que juridiques.

En effet, le Pavillon Vendôme et ses dépendances, l'actuelle Ecole d'Art, tel que cela apparaît formellement dans plusieurs délibérations** du Conseil municipal, ont été achetés par la ville à l'Administration des Domaines en 1929 grâce à la somme de 300.000 francs versée par Henri Dobler. Pour réaliser l'acquisition, la ville n'avait alors à sa charge plus que 125.000 francs. Le don de M et Mme Dobler était néanmoins conditionné à l'installation dans le Pavillon Vendôme, à leur décès, d'un Musée. La ville a accepté ces conditions et elle est d'ailleurs devenue légalement propriétaire du Pavillon Vendôme et de ses dépendances le 13 mars 1953, à la suite du décès de la veuve de M. Dobler.

Au regard de ces éléments, il est donc apparu juridiquement impossible de changer la destination première du Pavillon Vendôme et de ses dépendances. Une fois de plus, alors que le problème s'était déjà posé en 2010, la municipalité Joissains a remis le dossier sur la table quelques années plus tard, en dépit du bon sens et sans prendre la peine de vérifier au préalable le cadre légal.

Autre exemple de la volonté de dilapider le patrimoine architectural de la ville par le Maire et des acolytes, l'Hôtel de Caumont, un autre des fleurons du patrimoine aixois, a été mis à la vente en 2010. Il a finalement trouvé acquéreur la même année pour la somme de 10 M€ à une filiale de Suez, qui va en faire un musée dédié à la peinture et au piano. Nous ne pouvions que nous réjouir de cette vente venant clôre la bataille que nous avons livrée contre la décision de la majorité municipale de brader ce bien public. Nous avions même demandé aux Aixois de rejoindre notre mobilisation par le biais d'une pétition,...

Enfin, nous aimerions mettre en lumière l'abandon de grands projets par la Mairie, alors que des dépenses importantes avaient déjà été engagées. On peut citer, entre autres, la construction de l'annexe de la bibliothèque Méjanes, dans le cadre de la rénovation du quartier Beisson, abandonnée sans raison valable en 2011, les projets présentés auraient été « trop minables ». Pas si minables que ça puisque le jury a quand même voté, à l'unanimité, l'attribution de l'intégralité des indemnités (15 000€) à chacun des candidats. Ou encore l'implantation d'une grande Ecole d'Art près de Vasarely finalement abandonnée pour les raisons citées plus haut (cf la rénovation de l'Ecole d'Art in situ). Tout ceci est le résultat de l'improvisation mais elle a un coût non négligeable pour les contribuables. Nous avions pourtant émis nombre de réserves lors des différents conseils municipaux, qui, si elles avaient été prises en compte, auraient évité l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

UN AUTRE COMBAT QUI NOUS EST CHER, LE RETOUR DU MARCHÉ TEXTILE SUR LE COURS MIRABEAU DEPUIS LE MARDI

Nous aimerions saluer le retour du marché textile le mardi sur le Cours Mirabeau depuis le 26 juin dernier, après plusieurs mois de discussion entre les forains que nous avons toujours soutenus, et la municipalité.

Un petit rappel historique s'impose. Les forains n'en pouvaient plus d'être baladés dans toute la ville, et à juste titre. D'abord installés autour du Palais de Justice, ils ont été transférés sur le Cours Mirabeau, pour des questions de sécurité liées à la tenue de grands procès criminels, puis, ils ont été à nouveau positionnés autour du Palais de Justice…les problèmes de sécurité étant apparemment résolus…Après plusieurs atermoiements de la mairie, ils ont finalement retrouvé le Cours Mirabeau mais les voilà de nouveau envoyés jouer plus loin sur l'Avenue des Belges pendant tout le mois de décembre 2010 pour laisser la place libre aux chalets de Noël. Cette année-là, ils ont perdu un jour de marché, le mardi, et subi un mois de décembre catastrophique, à cause de l'installation des chalets de Noël à leur place sur le Cours et leur déménagement sur l'Avenue des Belges.

Nous avons plusieurs fois pris position contre la décision de la mairie de modifier régulièrement l'emplacement des forains vestimentaires, sans réelle concertation et sans étude des conséquences éventuelles sur leur chiffre d'affaire. Lors de la campagne électorale de juillet 2009, nous avions adressé une lettre ouverte aux forains et posé une question orale sur la question de l'avenir du marché lors du Conseil Municipal du 8

mars 2010 où nous avions demandé le retour du marché textile sur le cours Mirabeau.

En décembre 2011, le problème de l'installation des chalets de Noël s'est de nouveau présenté et les forains ont dû de nouveau déménager. Cette fois-ci, ils ont manifesté leur opposition de façon plus directe, en bloquant quelques temps la Rotonde. Cette situation ubuesque durait donc depuis 2009. En 3 ans, la mairie a montré que la concertation n'était pas son fort et qu'elle ne traitait pas les citoyens de la même façon. Pour elle, les forains sont des citoyens de seconde zone qui ne sont bons qu'à être baladés d'un endroit à l'autre de la ville. On fait des promesses pour endormir toute discussion et calmer le jeu. Six mois ou un an après, après avoir « baladé » tout le monde, on se retrouve au même point. Preuve que le quotidien des Aixois est secondaire et passe toujours après les grands dossiers qui donnent une image médiatique de la ville d'Aix et permettent aux élus de la majorité de briller.

Tous ensemble pour Aix.

« Aix SANS bus » ou comment condamner les Aixois à la seule voiture

Après l'arrêt du déménagement de l'école d'Art, un plan d'urbanisme totalement confus, ce sont les transports en commun qui font les frais des errances de la majorité qui pilote à vue, sans prévision et sans dialogue.
Le 17 juillet la municipalité annulait une réunion de concertation publique sur la question. Madame le Maire prétendait, après nous avoir vanté les bienfaits de la gestion privée dans laquelle les élus n'ont pas à intervenir, reprendre en main le dossier d' « Aix en Bus » ! De qui se moque-t-on ? Soit Keolis propose un service de qualité conforme à ce que les Aixois attendent, soit il faut arrêter avec un fournisseur incapable de fournir une prestation correcte et dénoncer le marché. Les « mesurettes », comme la prolongation de la validation du ticket ne répondent en rien aux dommages subis par les usagers : attente du bus pendant plus d'une heure en période caniculaire, usagers perdus dans un réseau incompréhensible, présence d'abribus là où les lignes ne passent plus, changement de 100% des trajets comme si tout était à jeter.
On savait que le dialogue n'était pas un point fort de la majorité municipale, désormais contrairement aux affichages, Aix est SANS dialogue...et sans pilote !
Les conséquences sont graves. Les Aixois sont contraints de reprendre la voiture alors que le coût des carburants flambe. Les parcours sont allongés et non maîtrisés, les fréquences fortement réduites. Un certain nombre d'aberrations vont accélérer, en cette rentrée, la thrombose des transports : l'avenue de la République c'est dix lignes pour un seul couloir central etc.
En matière de transport public, la ville s'était déjà illustrée par le tristement célèbre marché des V'Hello aujourd'hui abandonné. On assiste à une répétition à l'échelle de la communauté urbaine. On agit et on réfléchit après.
On nous rétorque « ce n'est qu'un test ». Mais derrière le test c'est la rentrée scolaire. Comme la desserte des établissements scolaires a été réduite, c'est la « cata » assurée.
La ville d'Aix est à la dérive : nous sommes sans plan d'urbanisme, sans plan de déplacement... sans dialogue et maintenant sans bus !
La logique voudrait, devant ce chaos, qu'on mette en place des comités de lignes comprenant des usagers, afin d'établir un réseau de transports en commun adapté aux besoins et aux enjeux de la Ville.
Mais cette municipalité ne manquera pas, une nouvelle fois, de rester sourde à nos appels. Aux ixois d'apporter la seule réponse qui convient en 2014. En sanctionnant une députée maire qui n'écoute qu'elle-même et s'enferme dans une logique sans lendemain, les électrices et les électeurs ont déjà éclairé le chemin.

Les élus écologistes.

POUR NOUS CONTACTER

Tous Ensemble Pour Aix
20 rue du Puits Neuf
13100 Aix en Provence
Tél. : 04 42 91 99 31
tousensemblepouraix@yahoo.fr
www.tousensemblepouraix.fr

Président du groupe TEPA

Alexandre Medvedowsky
alexandre.medvedowsky@gmail.com

François-Xavier de Peretti
TEPA@mairie-aixenprovence.fr

Chantal Davenne
davennechantal@aol.com

André Guinde
andre.guinde@cg13.fr

Brigitte Devesa
devesabrigitte@yahoo.fr

Fleur Skrivan
fleur.skrivan@sfr.fr

Jacques Agopian
jacques.agopian@yahoo.fr

Michèle Einaudi
michele.einaudi@gmail.com

Lucien Ambrogianni
lucien.ambro@gmail.com

Agnès Amiach-Elbez
agnies.amiach@voila.fr

Les élus écologistes

Marie-José Valeta
marie-jose.valeta@voila.fr

Hervé Guerrera
occi@free.fr

François Hamy
hamy.francois@wanadoo.fr

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
JOISSAINS-MASINI Maryse	Maire	
CHORRO Jean	1er Adjoint	Affaires Juridiques et Contentieuses / Procédures de péril / Grands Travaux / Archéologie / Chauffage Urbain
BENNOUR Dahbia	Adjoint	Jeunesse / Petite Enfance
BRAMOULLÉ Gérard	Adjoint	Finances / Budget / Informatique / Financement de la Vie Associative / Relations avec les entreprises / Evaluation des Politiques Publiques / Festival d'Art Lyrique / Rapatriés / Conseil et Contrôle de Gestion
LARNAUDIE Patricia	Adjoint	Education / Enseignements artistiques, Conservatoire, Ecole d'Art / Cité du Livre et Médiathèques / Danse / Théâtres / Aix en Musique / Carnaval, Festival « Image de Vie, Image de Ville »
TONIN Victor	Adjoint	Animations commerciales et évènements commerciaux participant au rayonnement de la Ville / Environnement / Développement Durable / Tourisme / Illuminations
JOISSAINS Sophie	Adjoint	Politique de la Ville, y compris le Contrat Local de Sécurité (CLS) et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) ; Centres Sociaux ; Equipements de Proximité ; Habitat ; Aide au soutien scolaire / Pôle Cirque et Pôle Image / Musiques Actuelles et Culture Urbaine / Bois de l'Aune et Associations résidentes / Vie Associative Culturelle / Relations Aix/Marseille
SUSINI Jules	Adjoint	Sécurité / Police Municipale et Agents de Médiation / Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) et Régie des Timbres Amendes / Gestion de l'Espace Public / Marchés et Foires / Actes relatifs aux Débits de Boissons, aux Licences et aux Fermetures Retardées / Commissions de Sécurité, Risques Majeurs, Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.), Relations avec le SDISS et la Sécurité Civile / Réglementation afférente aux Commissions de Sécurité et Contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP) / Réglementation relative aux nuisances sonores / Relations avec les Cultes
SICARD-DENUELLE Marie-Pierre	Adjoint	Patrimoine, Secteur Sauvegardé et Embellissement de la Cité / Archives / Protocole / Santé / Relations avec l'hôpital
GALLESE Alexandre	Adjoint	Planification Urbaine/ Urbanisme
SILVESTRE Catherine	Adjoint	Affaires Sociales / Écoute Sociale et Solidarité / Suivi du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) / Droit des Femmes et Droit de la Famille / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
CHAZEAU Maurice	Adjoint	Inspection Générale des Services / Marchés Publics / Délégations de Services Publics / Communication des Actes Administratifs
BONTHOUX Odile	Adjoint	Foncier / Cadastre / Gestion des Propriétés Communales / Bâtiments Communaux
TAULAN Francis	Adjoint	Sports et Équipements Sportifs
MERGER Reine	Adjoint	Exécution du Budget, mandats et titres de recettes / Moyens Généraux / Affaires Européennes / Etat-Civil / Cimetières / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
BRAMI Helliot	Adjoint	Eau / Assainissement / Pluvial / Propreté Urbaine / Actions Anti Tags
FENESTRAZ Martine	Adjoint	Relations Internationales / Pourtour Méditerranéen / Villes Jumelles
GROSSI Jean-Christophe	Adj. de quartier	Commerce et Artisanat / Relations avec les habitants, suivi et développement du Centre Ville
TERME Françoise	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Jas de Bouffan
CHEVALIER Eric	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de l'Arc
BENON Charlotte	Adj. de quartier	Politique de protection des animaux / Police Administrative / Réglementation (hors débits de boissons, licences et fermetures retardées) / Élections / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de Béraud
PEREZ Christian	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier d'Encagnane
FOUQUET Robert	Adjoint spécial	Garage / Agriculture / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier des Milles

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
BERNARD Christine	Adjoint spécial	Espaces Verts / Parcs et Jardins / Relations avec les habitants, suivi et développement du village de Puyricard
PERRIN Jean-Marc	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de la Duranne
BRUNET Danièle	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de Luynes / Contrôle de l'administration et des marchés publics de la communication
PIERRON Liliane	Cons. de quartier	Actions Humanitaires / Relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Nord – Les Platanes
MATAS Henri	Cons. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Val Saint André
GARCON Jacques	Cons. de quartier	Suivi, Développement et Animation du quartier des Facultés
LOUIT Christian	Cons. municipal	Universités / Cité Judiciaire
DI CARO Sylvaine	Cons. municipal	Politique en faveur des Personnes Agées
GERACI Gérard	Cons. municipal	Politique en faveur des Handicapés / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
RIVET Catherine	Cons. municipal	Observatoire de l'Urbanisme commercial
DELOCHE Gérard	Cons. municipal	Affaires Militaires / Anciens Combattants, Victimes de Guerre /Assiste Madame le Maire pour les questions de Ressources Humaines et notamment pour : Exécution du budget y compris le mandatement relatif à la paye, aux ordres et frais de mission et aux états qui en découlent, Courriers liés à la comptabilité, Arrêtés et courriers relatifs au régime indemnitaire, aux Nouvelles Bonifications Indiciaires (N.B.I.) et aux primes diverses, Courriers et arrêtés liés à la gestion des accidents du travail (A.T.), congés longue maladie (C.L.M.), congé longue durée (C.L.D.), Courriers et arrêtés liés à la gestion des retraites, des médailles du travail, certificats de travail et positions administratives, Courriers et arrêtés des sanctions du premier groupe, les retenues sur salaires et les abandons de postes, Arrêtés portant sur le reclassement statutaire, les notations, avancements d'échelons, états de services et certificats administratifs, Documents de marchés publics à procédure adaptée et convention de formation.
OLLIVIER Arlette	Cons. municipal	Relations avec les Usagers / Accueil du public / Culture et Activités Provençales / Assistance au Maire dans la Politique de Communication Externe / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
JONES Michèle	Cons. municipal	Musées / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
BARBAT BLANC Odile	Cons. municipal	Technologies d'Information et de Communication
DECARA Yannick	Cons. municipal	Associations Etudiantes / Maison de l'Etudiant
SANTAMARIA Danielle	Cons. municipal	Représentation des Quartiers / Relations avec les Comités d'Intérêt de Quartier (C.I.Q.) et les habitants des quartiers
PAOLI Stéphane	Cons. municipal	Circulation / Stationnement / Éclairage Public / Voirie et Autorisation de voiries / Développement du Site Internet au Service de la Communication et Administration / Électronique
MOHAMMEDI Amaria	Cons. municipal	Accueil et Gestion du guichet unique des Associations
DILLINGER Laurent	Cons. municipal	Hygiène Publique / Protection Sanitaire / Conduites addictives
MEDVEDOWSKY Alexandre	Cons. municipal	
VALETA Marie-José	Cons. municipal	
DE PERETTI François-Xavier	Cons. municipal	
DAVENNE Chantal	Cons. municipal	
GUINDE André	Cons. municipal	
DEVESA Brigitte	Cons. municipal	
GUERRERA Hervé	Cons. municipal	
SKRIVAN Fleur	Cons. municipal	
AGOPIAN Jacques	Cons. municipal	
EINAUDI Michèle	Cons. municipal	
AMBROGIANNI Lucien	Cons. municipal	
AMIACH-ELBEZ Agnès	Cons. municipal	
HAMY François	Cons. municipal	

Numéros utiles

Administration

MAIRIE
04 42 91 90 00

SOUS-PREFECTURE
04 42 17 56 00

Animaux

SOS VETERINAIRE
04 42 59 90 62

S.P.A.
0 820 820 896

SOS MALTRAITANCE ANIMALE
0 810 00 18 55

Santé

HOPITAL D'AIX
04 42 33 50 00

URGENCES HOPITAL D'AIX
04 42 33 90 28

URGENCES DE LA MAIN DU PAYS D'AIX
08 20 16 01 50

MEDECINS DE GARDE
(24h/24, 7j/7) 04 42 26 40 40

CENTRE ANTI-POISON
04 91 75 25 25

CENTRE DE VACCINATIONS
04 42 91 94 87

CENTRE DE GERONTOLOGIE
04 42 17 11 11

CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN
04 42 16 16 16

CENTRE D'INFORMATION ET DEPISTAGE DU SIDA
04 42 33 51 36

GARDE ITINERANTE DE NUIT
04 42 17 99 21

SAMU
15

SOS MEDECIN
04 42 26 24 00

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER
04 42 17 99 16

Sécurité

COMMISSARIAT
04 42 93 97 00

GENDARMERIE
04 42 26 31 96

POLICE MUNICIPALE
04 42 91 91 11

POLE MEDIATION ET SECURISATION
04 88 71 83 33

POLICE SECOURS
17

SAPEURS POMPIERS
18

Sports

DIRECTION DES SPORTS
04 42 91 88 50

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
04 42 91 54 40

Social

ACCUEIL SANS ABRI
115

ALLO ENFANCE MALTRAITEE
(n° Vert) 0 800 051 013
(n° National) 119

CROIX ROUGE FRANÇAISE
04 42 26 25 11

SECOURS CATHOLIQUE
04 42 64 20 20

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
04 42 59 30 00

DELEGATION ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE, DROITS DE LA FEMME ET B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
04 42 91 98 01

POINT INFORMATION FAMILLE ET JEUNESSE
04 42 38 49 25

Vie culturelle et loisirs

OFFICE DE TOURISME
04 42 161 161

BUREAU INFOS CULTURE
04 42 91 99 19

DIRECTION DE LA CULTURE
04 42 91 93 43

CINEMAS
0 892 687 270

CITE DU LIVRE
04 42 91 98 88

PAYS D'AIX ASSOCIATIONS
04 42 17 97 00

OUSTAU DE PROUVENCO
04 42 26 23 41

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
04 42 38 49 83

Transports

AIX EN BUS
09 70 80 90 13

GARE SNCF (TGV)
0 892 35 35 35

GARE ROUTIERE
0 810 00 13 26

ACA COVOITURAGE
04 42 214 214

VOS MAIRIES DE QUARTIERS

QUARTIERS OUEST
Françoise Terme reçoit tous les mercredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.
Secrétariat : 04 42 29 78 09

QUARTIERS SUD
Eric Chevalier tient ses permanences tous les mardis de 16 h à 20 h
Reçoit uniquement sur rendez-vous.
Tél. : 04 88 71 83 51
TerrasJ@aixenprovence.fr

QUARTIERS NORD - LES PLATANES
Liliane Pierron reçoit tous les jours, uniquement sur rendez-vous
Secrétariat : 04 42 21 62 35

LUYNES
Danièle Brunet reçoit tous les mardis après-midi et jeudis après-midi, uniquement sur rendez-vous
Secrétariat élue : 04 42 24 06 49
Fax : 04 42 24 17 05

LES MILLES
Robert Fouquet reçoit tous les vendredis après midi, sur rendez-vous
Secrétariat : 04 42 24 47 19

DURANNE
Jean-Marc Perrin reçoit uniquement sur rendez-vous
Secrétariat : 04 42 25 10 92
laduranne@mairie-aixenprovence.fr

PUYRICARD
Christine Bernard reçoit tous les mercredis, uniquement sur rendez-vous
Secrétariat : 04 42 28 18 22

ENCAGNANE – CORSY
Christian Perez reçoit uniquement sur rendez-vous
Secrétariat : 04 42 91 89 81

PONT DE BERAUD
Charlotte Benon reçoit tous les matins de 10 h à 12 h, sur rendez-vous
Secrétariat : 04 88 71 83 41

QUARTIERS SUD-EST
Henri Matas reçoit au Val Saint André, tous les matins, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous
Secrétariat : 04 88 71 83 81

IRONMAN® 70.3® are registered trademarks of World Triathlon Corporation. Copyright © 2017 World Triathlon Corporation.

IRONMAN® 70.3® PAYS D'AIX FRANCE

L'événement international de fin de saison

IRONMAN 70.3
Pays d'Aix

Région Provence Alpes Côte d'Azur
AIX EN PROVENCE
PAYS D'AIX
Aix Triathl'Aix

culture en famille
DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE
MÔMAIX
5 OCTOBRE - 23 DÉCEMBRE 2012
Bureau Information Culture 04 42 91 99 19
www.aixenprovence.fr
AIX EN PROVENCE